

Le viol infantile : pire que le meurtre ?

par

Laurent Heck



Edvard Munch : « Le Cri » (1893)

»L'homme est capable de faire ce qu'il est incapable d'imaginer. «

Citation de René Char.

Travail de Fin d'Etudes pour la

Pater Damian Sekundarschule

Année rhétorique 2002-2003 – Section Sciences Humaines – classe 69

Table des Matières

Table des Matières	1
Introduction.....	3
Chapitre I : Syndromes et conséquences	5
1) Généralités	5
2) Les conséquences sur la sexualité de l'enfant puis de l'adulte	6
3) Le secret : le moteur de tous les viols infantiles et de l'inceste	8
en particulier	8
4) Se libérer de la souffrance : comment s'en sortir	8
5) La Religion et le Pardon	10
Chapitre II : Le traitement des victimes	12
1) Les buts d'une thérapie	12
2) Les risques d'une mauvaise thérapie	12
Chapitre III : Que dit la loi	14
1) En Belgique.....	14
2) Bref aperçu de ce que dit la loi française	17
3) Conclusions et comparaisons	18
Chapitre IV : Témoignages complets.....	20
1) L'histoire de Nathalie Schweighoffer.....	20
2) L'histoire de Cendrine Martin.....	29
Conclusion	39
Remerciements.....	41
Sources d'informations	42
1) Bibliographie	42
2) Filmographie	42
3) Internet-graphie	42
4) Divers.....	42

Introduction

Quand nous regardons le mot adulte dans une encyclopédie ou un dictionnaire, nous trouvons, entre autres, la définition : "*personne arrivée à maturité*", et quand nous recherchons alors une définition du mot maturité, nous trouvons entre autres : "*Période de la vie comprise entre la jeunesse et la vieillesse et caractérisée par le plein développement physique, intellectuel, et affectif; âge mûr.*" Et aussi : "*Sûreté dans le domaine du jugement, de la réflexion, du comportement psychologique, social (en partic. en fonction de l'âge)*".

Si nous sommes intéressés par le phénomène du viol infantile, nous posons les questions suivantes : au-delà des troubles physiologiques/sexuels dus à un abus sexuel vécu dans l'enfance comme l'inceste, comment un enfant peut-il devenir adulte avec un tel fardeau ? Comment un enfant devenu adulte peut-il à nouveau faire confiance à quelqu'un ou lui donner son affection, si l'une de ses premières personnes de références, comme tout adulte l'est pour un enfant, soit l'un des parents dans un cas d'inceste par exemple, en a abusé pendant son enfance ? Comment un enfant peut-il apprendre à avoir un jugement impartial en tant qu'adulte si toute son enfance n'a été que violences et silence sur celles-ci, au risque d'en subir encore plus ?

En résumé, dans mon travail de fin d'étude, je vais tenter de répondre à la question suivante : comment vivre normalement après avoir subi un viol infantile ? Est-ce que celui qui a fait subir un viol infantile à un enfant ne lui a pas en fait enlevé toute chance d'avoir une vie saine et épanouie ? Et donc finalement : le viol infantile, n'est-il pas pire que le meurtre ?

Pour essayer de répondre à cette question, ce travail va d'abord présenter les symptômes et les conséquences du viol infantile, décrire ce qu'on peut faire pour aider les victimes, les thérapies qu'elles devraient suivre, ensuite voir comment la loi protège les victimes et punit les bourreaux, pour finir par l'analyse de deux livres de témoignages très prenants.

Au début de mon travail, je voulais me focaliser sur les conséquences de l'inceste, puis j'ai ouvert ce travail sur les conséquences du viol infantile et ceci pour deux raisons :

1) le nombre de sources et surtout de témoignages en devient plus conséquent

2) la problématique est, en tout cas en ce qui concerne les conséquences sur les victimes, la même dans le cas d'un inceste ou d'un viol infantile dans un sens plus général, sauf peut-être dans les particularités de l'inceste dans les relations familiales et le secret familial, qui seront aussi abordés dans ce travail

Mais je crois qu'il est important, avant de lire la suite de ce travail, de clarifier quelques définitions :

- **Le viol** : acte de violence par lequel une personne non consentante est contrainte à des relations sexuelles. Dans la plupart de nos pays, des circonstances aggravantes sont retenues dans des cas particuliers : lorsque la victime est un mineur âgé de moins de quinze ans, lorsque des liens familiaux ou de subordination unissent l'auteur de l'acte criminel à sa victime.
- **Abus sexuels** : ensemble des infractions consistant à imposer à une personne mineure ou majeure des rapports intimes ou des actes impudiques sous la contrainte.

- **Majorité d'âge** : en droit, âge de la capacité civile. Tout individu âgé de dix-huit ans accomplis est dit majeur : non seulement il est titulaire de droits, mais encore il peut les exercer. Cependant, le Code civil prévoit que certains individus majeurs sont privés de leur pleine capacité d'exercice : on parle alors d'incapables majeurs. **La majorité sexuelle en Belgique est fixée à 16 ans, en France cependant à 15 ans.** Avant cet âge, l'enfant qui aurait une relation sexuelle avec un partenaire majeur rendrait celui-ci **pénalement** punissable. Après cet âge, le mineur est libre d'entretenir des relations sexuelles, si celles-ci ont lieu avec son consentement.
- **Inceste** : relations sexuelles pratiquées par des individus auxquels la loi interdit de se marier en raison de leurs liens familiaux ou de leur consanguinité. Bien qu'il existe dans toute société une forme d'inceste frappée d'interdit, le degré des liens familiaux, à partir desquels le mariage est prohibé, varie considérablement d'une culture à une autre et d'une époque à une autre. De manière universelle, les relations sexuelles entre mère et fils, père et fille, sœur et frère sont proscrites. On a constaté une exception à cette règle au sein des castes royales de l'Égypte antique, dont les membres étaient obligés de se marier entre eux afin de préserver la «pureté» du sang royal. Examinant le phénomène du point de vue de la psychanalyse, Sigmund Freud affirma que l'inceste est fondé sur le désir fondamental de chaque être humain de tuer son père et d'épouser sa mère pour les garçons, et l'inverse pour les filles.

Ma motivation pour ce travail n'est pas importante à mes yeux. Mais ce qui m'a toujours fasciné, c'est de comprendre comment l'esprit humain arrive à oublier, déformer ou tout simplement à survivre après avoir vécu un traumatisme infantile comme l'inceste. Et c'est en quelque sorte rendre hommage, enfin je l'espère, à tous ces adultes qui traînent la croix de sévices incestueux avec eux pendant toute leur vie, que d'écrire ce travail de fin d'études sur eux.

Il est également à noter que la plupart des témoignages cités dans ce travail sont tirés des vidéos de débats télévisés « Ça se discute » sur France 2 ou « L'Écran Témoin » sur RTBF. Les témoignages du chapitre « Témoignages Complètes » font tous deux l'objet d'un livre (voir « Sources d'informations »).

Chapitre I : Syndromes et conséquences

1) Généralités

L'enfant est normalement aimé de ses parents d'un **amour tendre et protecteur**. Il ne connaît que la tendresse et n'est **pas encore prêt à vivre et à ressentir l'amour objectal**, c'est à dire l'amour passion éprouvé entre deux adultes qui est toujours une ambivalence entre l'amour et la haine. En pratiquant l'inceste, on fait ressentir « de force » cette agressivité à l'enfant. On casse donc le schéma et l'évolution du sentiment amoureux chez l'enfant, ce qui revient à une mise à mort de ses capacités amoureuses. Ainsi l'enfant n'est alors plus un enfant, ni même un adulte, il n'a plus de place, il est dans un non-lieu par rapport à l'amour et à la sexualité.

Mais aussi, le désaveu des adultes, leur déni, leur silence par rapport à un inceste accentuent encore cette notion de mise à mort ou d'aliénation infantile.

La peur est omniprésente, revient à chaque occasion : rêves et cauchemars, toute image évocatrice à la télévision ou autre, devant tout homme. Mais surtout, la victime a peur de sa propre peur ce qui la rend sans défense dès que les premières intentions de son agresseur surviennent.

La honte pour deux, pour soi-même, bien-sûr, mais plus paradoxalement pour son agresseur. Cette honte est d'autant plus incompréhensible qu'elle est totale, sans rémission. Les tentatives de l'entourage de faire comprendre à la victime que ce n'est pas à elle d'avoir honte sont vaines et exacerbent même ce sentiment. Cette honte est parfois à l'origine d'une minimalisation de l'agression subie (minimalisation de la fréquence, gravité, géographie corporelle agressée, etc.). La honte et le dégoût d'un corps souillé qu'aucune toilette ne peut purifier.

La culpabilité est très forte et omniprésente et les tentatives de l'entourage d'aller à l'encontre de cette culpabilité sont là aussi totalement vaines. Car cette culpabilité fait partie d'une recherche de faute, de raison (« Pourquoi moi ? »), même si cette recherche est mal orientée.

Le plaisir est, logiquement, assez rarement évoqué chez l'enfant, il est bloqué dans la chair. Et c'est par l'explosion de cette émotion et de toutes les émotions, que peut enfin aussi exploser le refus de l'agresseur. Le plaisir représente aussi une excuse malvenue souvent utilisée par les agresseurs alors qu'on sait que son acte n'avait pas pour ambition de procurer un hypothétique plaisir à l'enfant, mais bien uniquement de satisfaire son plaisir égoïste et dévastateur.

Les réactions de l'enfant au moment de l'agression renvoient toujours au désert des mots. L'organisme tout entier, sidéré dans l'immobilité, peut aller jusqu'à la simulation du sommeil ou l'enfouissement dans la torpeur. Le mutisme, la rareté des larmes et cette chair muette, empêchent donc l'accès à cette souffrance et ce chaos intérieur.

Les symptômes corporels sont absents ou variés et multiples. Il est à noter que ces symptômes corporels apparaissent aussi avec d'autres malaises psychologiques et/ou physiologiques. Ceux-ci ne sont donc pas une preuve qu'il y ait agression sexuelle infantile, mais plutôt que l'enfant éprouve un malaise quelconque assez profond. Voici la liste non exhaustive de ces symptômes :

- maux de tête
- maux de ventre
- démangeaisons
- prurit génital
- apathie¹
- excitation
- fous rires frénétiques
- insomnie² ou hypersomnie³
- cauchemars et conduite somnambulique
- énurésie⁴
- troubles du tube digestif
- anorexie⁵ et boulimie⁶
- automutilation⁷
- dépression nerveuse générale⁸

L'écôle est également un terrain d'observation intéressant : la descente en flèche des résultats scolaires dès les premières agressions ou au contraire l'implication frénétique dans le travail scolaire pour compenser un corps souillé et vide de toute joie de vivre par une grosse tête bourrée de savoir, peut signifier l'agression sexuelle infantine, mais, encore une fois, cela peut signifier tout autre chose.

Beaucoup d'enfants **se dissocient de leur corps** pendant l'acte. Ce qui peut amener à des troubles de mémoire et à des multiples personnalités.

2) Les conséquences sur la sexualité de l'enfant puis de l'adulte

L'agresseur fait croire à l'enfant qu'il fait ça par amour ou parce qu'il est particulièrement beau, alors qu'en fait l'enfant n'est qu'un objet sexuel pour l'agresseur. Tout le schéma de pensées de l'enfant est troublé par ces soi-disant sentiments d'amour et de séduction, et l'enfant est trop immature pour intégrer ces sentiments. D'autant plus qu'au début de la puberté, il y a forcément excitation sexuelle chez l'enfant provoqué par ces actes pédophiles. Et vu l'immaturité des enfants,

¹apathie : indolence, inertie.

² insomnie: trouble caractérisé par une difficulté à trouver le sommeil.

³ hypersomnie : augmentation pathologique du temps de sommeil.

⁴ énurésie : émission involontaire d'urine chez les individus qui contrôlent mal leur sphincter dans la maturation. La forme la plus courante est l'énurésie nocturne ou «pipi au lit» : elle est fréquente chez les enfants.

⁵ anorexie mentale : maladie psychique observée essentiellement chez la jeune fille, caractérisée par un refus de se nourrir dû à une peur intense de prendre du poids ou de devenir obèse et à une image déformée de son propre corps. Ce trouble du comportement alimentaire est associé à un amaigrissement et à un arrêt des règles.

⁶ boulimie : trouble du comportement alimentaire d'origine généralement psychologique, caractérisé par la consommation de grandes quantités de nourriture survenant le plus souvent par crises.

⁷ automutilation : mutilation sur soi-même, volontaire ou résultant d'un trouble mental.

⁸ dépression nerveuse : trouble mental caractérisé par des sentiments de découragement, de culpabilité, de tristesse, d'impuissance et de désespoir. Contrairement à la tristesse normale ou au chagrin causé par la perte d'un être cher, la dépression clinique est une tristesse persistante et profonde, sans raison apparente. Elle peut s'accompagner de divers symptômes, troubles du sommeil et de l'appétit, perte de l'esprit d'initiative, autopunition, retrait social, inactivité et perte du plaisir.

le mélange de tous ces sentiments trop forts pour lui peut créer une dépendance envers l'agresseur. Mais à cette excitation se mélangent la peur et la honte, car l'enfant sait que ce n'est pas normal, mais il est flatté d'être avec un adulte.

L'exemple de **Lucas** tiré du "Ça Se Discute" : "Pédophilie : pourquoi le silence perdure-t-il ?" est très parlant à ce propos :

Lucas avoue, avec regret et forte culpabilité, que pendant la dernière année de son calvaire, il a pris plaisir aux caresses de son agresseur. Bien malgré lui, il s'était installé une espèce de lien malsain d'amour entre lui et son agresseur. Il n'avait pas non plus envie de décevoir ou de faire souffrir sa famille. Depuis, il est incapable d'avoir une relation sexuelle normale.

Ainsi qu'un extrait des propos de **Karine** :

Les faits étaient très doux, ce qui est encore plus terrible, et augmentaient encore le sentiment de culpabilité.

Tous ces sentiments sont trop ambigus, trop forts. Ainsi des fantasmes pédophiles peuvent s'installer dans le conscient de l'enfant, mais ce n'est pas pour ça qu'il va devenir lui-même agresseur et bourreau de sévices qu'il a lui-même subis.

L'exemple de **Michael** démontre ce tragique devenir :

Michael a été victime avant d'être pédophile à son tour. Il croit que la prison peut libérer l'agresseur et la victime. A 9 ans, il a subi des attouchements de la part d'un élève de seconde de 17 ans. Il était amoureux et a fait un deuil 3 ans plus tard quand son agresseur est mort. Ensuite, il s'est tourné volontairement vers d'autres adultes, un peu par « boulimie sexuelle ». Pour se soigner, il est allé en secret voir un docteur « du milieu », qui l'a soigné en échange d'un week-end passé avec lui où il l'a torturé brutalement ; ainsi Michael a perdu toute confiance dans le monde adulte. Alors, pendant 6 mois, il s'est senti mal, sans aucune envie sexuelle. Michael a voulu alors recréer le premier couple de sa jeunesse et a manipulé un jeune de dix ans et demi, alors que lui-même n'en avait que presque quinze ; Michael est passé ainsi de victime à bourreau.

Michael est manipulateur, il aime faire plaisir aux enfants. Il a eu beaucoup de relations avec des groupes d'enfants. Il n'a commencé à se dire que c'était mal qu'à 18 ans et a commencé une thérapie. Son médecin lui a fait signer un papier lui interdisant des relations avec des enfants. Comme les écrits étaient importants pour Michael, il s'y est tenu, et a commencé à avoir des relations plus normales avec des étudiantes ; c'est ainsi qu'il a eu un coup de foudre pour sa femme et il s'est cru guéri. Il a eu une relation très fusionnelle, très enfantine avec sa femme. Et quand les enfants sont venus au monde et que Michael n'a pas évolué dans sa relation avec sa femme, celle-ci s'est rendu compte de la partie « victime » de l'histoire de son mari. Cela a un peu «trop» déculpabilisé Michael et il a recommencé à avoir des relations avec des amis de son fils aîné. Mais n'a jamais imaginé agresser ses propres fils. Une plainte a été déposée et il a été condamné. Il est maintenant le patient du docteur Laurent Contentsou et se retrouve dans un groupe pour verbaliser ses fantasmes. La thérapie commence par des témoignages de victimes pour prendre conscience des dégâts, ensuite la verbalisation des fantasmes essaie de faire évoluer ensuite vers une sexualité normale. Michael est cynique, il parle de ses actes avec distance.

Comme pour les violeurs « normaux », il n'y a rien de condamnable à avoir des fantasmes, même pédophiles, on ne les contrôle pas, mais c'est une **marque de faiblesse de caractère de les imposer à l'autre** et c'est ça le pas vers l'agression, infantile ou non.

3) Le secret : le moteur de tous les viols infantiles et de l'inceste en particulier

Dans le **silence**, l'enfant se fait en quelque sorte « complice » de l'agresseur. Ce silence est engendré par la honte et la culpabilité (voir plus haut) mais aussi par la crainte de perdre l'agresseur si celui-ci est proche, dans des cas d'inceste par exemple (le père incestueux peut alors dire: « Ne dis rien à personne, sinon papa va aller en prison ! »). Et ce silence est obsédant et peut perdurer sur des années, tel un fantôme, même après la cessation des actes et/ou l'éventuelle incarcération de l'agresseur.

La révélation du secret est souvent très difficile, voir impossible car l'enfant sait qu'on ne le croira pas, fait qui est souvent accentué par l'agresseur lui-même.

Mais s'il y a parole, ce sera souvent grâce au contact d'enfants normaux. L'enfant abusé verra alors que tous les enfants ne vivent pas ce qu'il vit. Son sentiment d'anormalité par rapport à ce qu'il vit sera alors renforcé. Dans les cas d'inceste, par exemple, il pourra constater que les parents de son copain ne touchent pas leur enfant d'un peu trop près et/ou là où il ne faut pas. La parole passe alors souvent par un autre enfant, et puisque celui-ci n'est pas enfermé dans cette logique de culpabilité-honte-silence, il pourra alors dénoncer la souffrance de son copain à ses parents, professeurs ou éducateurs. Il faut encore que tout ce monde ait la clairvoyance et la formation nécessaires pour accepter cet aveu (car les actes pédophiles et l'inceste en particulier sont encore trop déniés dans notre société) fait par la victime même ou une tierce personne et que celui-ci puisse faire son chemin vers les services sociaux et/ou la magistrature. Mais ce chemin peut être long et/ou être interrompu à cause des divergences de certains protagonistes...

Car, comme le dit **Catherine Marneffe** (pédopsychiatre) (propos recueilli dans l'"Ecran Témoin" : "Parents maltraitants: faut-il soigner ou punir ?")

Il y a une mauvaise formation des éducateurs/infirmiers des centres PMS ou autres qui ne sont pas prêts à recevoir correctement les paroles des enfants maltraités et/ou qui ont même peur du parent maltraitant. Pour aider les enfants maltraités, il faut que les professeurs/éducateurs/infirmières/voisins/autres personnes soient formés à recevoir correctement leurs plaintes et/ou leurs signes de maltraitance et de souffrance non-dits.

4) Se libérer de la souffrance : comment s'en sortir

Il est d'abord important de signaler qu'il n'y a pas une **seule** façon de s'en sortir : chaque corps va « choisir » ses propres symptômes physiques pour exprimer sa souffrance, chaque âme va trouver ses propres mots et/ou signes non-dits (comme la boulimie, par exemple) et attendre le temps qu'il lui faut pour exprimer sa souffrance. Ce qui suit ne sont donc que **des pistes théoriques et des généralités...**

Mais pourquoi attendre parfois des années après la cessation des attouchements avant de parler ? A quoi cela sert-il encore ? Comme déjà dit plus haut, une grande part du poids que représente le viol infantile est la honte, la culpabilité qui oblige l'enfant à s'enfermer dans le

mutisme. Mais le corps trouve toujours le moyen d'exprimer la souffrance et le fait par une multitude de symptômes physiques décrits plus haut. Bien sûr, il faut pour ça que ceux qui reçoivent la parole et qui représentent la loi, croient en cette parole révélée. Pour l'enfant qui a fait l'effort de parler, l'effondrement est total si les hommes de loi émettent directement des doutes et/ou parlent d'affabulation ou de mythomanie⁹. Et même si la parole est bien reçue, la souffrance de l'enfant est encore là, mais puisque cette souffrance et son expression ont été en quelque sorte « légalisées » et en tout cas autorisées, l'expression par les symptômes physiques s'estompe. Mais la victime peut vite retomber dans le mutisme et les symptômes physiques, si elle subit des pressions (par exemple dans la famille, la mère pourrait inciter son fils à se rétracter dans un cas d'inceste paternel pour sauver son mari et garder la famille unie).

Mais la parole n'est pas toujours désirée par la victime, voire même cette parole n'est pas toujours considérée comme libératrice par la victime. La libéralisation de la souffrance n'est jamais totale et est fluctuante, bien entendu, mais prend souvent des chemins bien différents, comme l'exemple de **Charlotte et Cécile**, deux sœurs qui ont toutes deux subi des attouchements dans leur enfance mais qui ont réagi de manière fort différente :

Ces deux sœurs ont toutes deux subi des attouchements à 8 et 10 ans par le même homme, sans connaître le sort de l'autre. Si Charlotte l'avait su, elle aurait bien voulu parler à Cécile. Cécile se doutait quelque part du sort de sa sœur, mais préfèrerait rester dans l'ignorance afin que cela ne sorte pas au grand jour. Charlotte n'en a parlé que 20 ans plus tard, au cours d'un rêve révélateur lors d'une dépression. Cécile n'a pas besoin de la justice, elle a construit sa vie sans elle. Les deux filles ressentent le sentiment de culpabilité (l'agresseur faisait des compliments, il offrait des cadeaux), et de honte. Elles sentaient que ce n'était pas normal, mais croyaient qu'elles y trouvaient aussi leur compte quelque part. Ensuite, l'agresseur est parti, mais Cécile à 14 ans est retournée le voir, partagée entre l'idée de l'affronter une dernière fois et de lui dire non et l'idée de réentendre les compliments qu'il lui disait. Là aussi, il y des sentiments malsains qui se sont installés. Toutes deux ne situent pas la durée de leur calvaire.

Cécile à 31 ans a l'impression de vivre normalement. Elle pense que grâce à tous les TOC (Troubles Obsessionnels Compulsifs) qu'elle a développés, elle a pu extérioriser sa souffrance d'une certaine façon, et ainsi avoir une vie, des relations et une activité sexuelle relativement normales. Mais elle ne supporte pas les vêtements déchirés, abîmés, cela lui rappelle qu'on l'a déchirée elle-même. Mais quand Charlotte a en parlé, Cécile est partie de la famille, ne voulant pas vivre avec cette souffrance qu'elle avait enfouie en elle.

Cécile se demande pourquoi elle a « attiré » cet homme-là, son agresseur ?

Charlotte est un peu jalouse de la réussite de sa sœur Cécile, qui a une famille et un travail, alors que Charlotte est seule, dépressive et en arrêt de travail.

Le père s'en veut beaucoup, et s'est fixé comme mission de reconstruire sa fille Charlotte, mais celle-ci ne se trouve pas du tout dans une phase de reconstruction.

Cécile pense qu'une thérapie ne peut que marcher quand on choisit le thérapeute qui nous convient, qu'on établisse un lien très étroit avec lui, et que la thérapie devienne une priorité dans sa vie.

⁹ mythomanie (ou *pseudologia phantastica*), type de mensonge dans lequel la personne semble croire à la réalité de sa production créative imaginaire et agit partiellement ou complètement avec elle.

Mais la trace laissée constamment par le viol infantile **est le vide**. Le vide de l'histoire de la victime et l'impossibilité de sa mémorisation. Souvent toute l'enfance et l'adolescence de la victime sont floues et ne font l'objet d'aucun fait mémorable. Les victimes n'ont également aucun lien émotionnel avec leur histoire. Elles ne portent, par exemple, aucun intérêt pour les photos de famille. Souvent, leur corps oublie la souffrance des viols, et se la rappelle dans des manifestations physiologiques très floues que les victimes ne prennent pas vraiment au sérieux.

Les victimes n'ont souvent aussi plus **aucun lien affectif avec les membres** de leur entourage, de leur famille, elles y sont même indifférentes. Seuls les plus jeunes de leur entourage arrivent encore à attendrir les victimes, car ceux-ci représentent l'enfance et l'insouciance que leur a volée leur agresseur à tout jamais.

Et il est presque inutile de signaler que les victimes ont des difficultés à entretenir des relations d'adultes avec le sexe de leur agresseur et elles vivent pour la plupart des fois **en dehors de la sexualité ou dans l'homosexualité**. Ainsi, souvent, le conjoint rappelle à la victime bien malgré lui son agresseur, comme le montre bien un petit extrait du témoignage de **Nicole** :

Quand Nicole était seule avec son mari, elle voyait son père, c'est pour ça qu'elle a préféré divorcer. Mais quand elle a réaménagé avec sa fille dans l'appartement de son enfance, les souvenirs sont remontés jusqu'à éclater.

Pour les victimes de **sexe féminin, le désir d'enfant peut rester**, mais souvent sans le père qui va normalement avec.

En tout cas, les victimes sont souvent persuadées du non-sens de la vie, ce qui peut les pousser à des tentatives de suicide multiples.

Dans des cas d'inceste, le désir de n'être né d'aucun parent et le déni des parents, et surtout du parent-agresseur, est fort présent chez les victimes. Il se caractérise par la volonté de changer de nom, voire même de prénom, qui sont alors considérés comme « la marque de souillure » donnée par son parent-bourreau.

Dans une situation d'inceste également, la maman (ou le conjoint non-incestueux) est souvent « désaffectisé » et est donc aveugle, sourd et muet aux appels aux secours indirects de sa fille. L'inceste fonctionne dans une dynamique de silence et de secret. Tous les enfants maltraités se sentent coupables de ce que leur parent a fait, il y a toujours une identification de l'enfant au parent, une loyauté familiale et un sentiment d'amour-haine.

5) La Religion et le Pardon

Comme beaucoup d'enfants en Belgique et dans les pays voisins sont élevés dans le christianisme, les enfants victimes de viols infantiles ont **un rapport conflictuel avec Dieu**. Des phrases comme « Pourquoi Dieu ne m'entend-il pas ? Je prie tous les jours ! Pourquoi laisse-t-il papa me faire ça ? J'ai été méchante ? » ou « Pourquoi le Petit Jésus m'a-t-il tourné le dos ? ». Mais l'enfant met longtemps avant de perdre sa foi, il espère toujours que sa prière l'épargnera pour au moins ce soir. A l'adolescence, si les abus continuent, la foi semble définitivement s'écraser sous

le poids de la souffrance ressentie. Mais concernant le rapport à Dieu des victimes, le chapitre « Témoignages complets » apportera plus de précisions.

Quant au pardon de son agresseur, il est souvent ressenti comme trop difficile, voire même injuste et naturellement encore plus difficile et injuste dans les cas d'inceste. Il est donc souvent laissé aux mains de Dieu.

Pourtant, il peut être parfois la seule clé vers la libération de la souffrance, comme le montre le beau témoignage de **Julie**, qui servira de conclusion positive à ce chapitre :

A subi des abus sexuels de 6 à 9 ans.

Son père témoigne : il se rendait compte qu'il faisait une terrible bêtise, mais recommençait à chaque fois. Il est emprisonné dans son désir.

Julie aimerait se suicider dans ses moments de déprime, mais elle fait avec. Elle a encore beaucoup de haine envers son père, mais elle veut continuer

Julie se trouve presque reconstruite, mais elle avait besoin de renouer avec son père.

Maintenant elle le voit régulièrement et n'a plus peur. Ils ont à nouveau une bonne relation, elle l'appelle de nouveau Papa, ce qui très important pour lui. Mais ils n'ont pas encore de contact physique, car même un geste anodin pourrait faire mal à la fille et ça le père ne le veut plus.

Un tel cas de relation entre un père et sa fille après un inceste est rare, mais formidable, on est proche du pardon !

Chapitre II : Le traitement des victimes

1) Les buts d'une thérapie

- 1) **Construire l'estime de soi** : le thérapeute devrait aider la victime à se construire une estime de soi forte. Cela devrait se faire en assurant le patient qu'il est une personne unique, de valeur et précieuse comme tout être humain d'ailleurs. Puisque souvent le patient a appris bien malgré lui que pour être apprécié d'un adulte et/ou d'un de ses parents dans le cas d'un inceste, il devait passer par la sexualité, le thérapeute devrait faire comprendre au patient aussi que d'obtenir l'estime de quelqu'un ne doit pas forcément passer par la sexualité, que pour être aimé, il ne doit pas forcément s'offrir et que c'est à lui de choisir avec qui partager sa sexualité.
- 2) **Encourager l'expression des émotions** : le thérapeute doit encourager l'expression des émotions pour que le patient, libéré de son fardeau, puisse enfin réapprendre à communiquer sans avoir l'impression « que l'abus est marqué sur son front » ou « qu'il se doive de jouer la comédie, de mentir tout le temps », comme beaucoup de victimes le croient.
- 3) **Exprimer la colère** : la colère est un processus de défense contre une perte ; intérioriser sa colère est un processus autodestructeur et/ou suicidaire. Quand de tels comportements sont détectés, comme des tentatives de suicide répétées, de l'automutilation, abus de drogue ou d'alcool, l'intervention médicale psychiatrique et la médicalisation deviennent nécessaires.
- 4) **Culpabilité, humiliation** : la culpabilité est une réaction qui est toujours ressentie par la victime de viol infantile et la dépression est l'expression la plus nette de cette culpabilité. Le thérapeute doit donc aider la victime à prendre en charge sa vie passée et lui montrer que sa situation n'est pas sans issue.
- 5) **Normaliser la victime** : les patients ont presque toujours une image de soi négative qu'ils expriment en disant : « je me sens bizarre ». Il faut impérativement que le thérapeute replace la victime dans la zone positive de sa personnalité et ainsi l'aide à construire une image plus positive de soi pour peut-être l'aider à se reconstruire une vie sociale et/ou professionnelle saine et équilibrée. C'est ainsi que le patient ne dira plus « je me sens bizarre » mais plutôt quelque chose comme « je suis comme tout le monde ».

2) Les risques d'une mauvaise thérapie

- Souvent il y a une dizaine d'années, mais encore maintenant, les viols infantiles et en particulier l'inceste étaient ignorés de la société et les victimes enfermées dans une psychiatrie (où les conditions de soins et de vie, il y a dix ans, et encore parfois maintenant, étaient des plus précaires), avec l'étiquette de mythomane ou de schizophrène et bien sûr sous forte médication. Il est à noter aussi que d'étiqueter la victime de mythomane ou de schizophrène renforce la culpabilité de la victime puisque c'est elle la malade, la personne dangereuse et ainsi la société peut continuer à ignorer la perversité qui est en son sein.

- Le phénomène du transfert en psychanalyse¹⁰ entre le thérapeute et le patient est un phénomène connu de tous. Le risque est d'autant plus grand que la victime, comme déjà répété plusieurs fois, a des sentiments ambigus et confond souvent reconnaissance de l'autre, amitié, amour et sexualité. Le patient essaiera donc souvent de séduire, consciemment ou non, son thérapeute et c'est à lui de se placer dans une position neutre pour éviter que ce transfert se concrétise et « dérape » dans une relation non-thérapeutique. Mais si le thérapeute a lui-même des problèmes psychologiques, le phénomène de contre-transfert¹¹ peut se produire. Et dans les pires des cas, le thérapeute fait volontairement en sorte que le patient soit dépendant de lui dans sa vie et dans sa sexualité.

¹⁰ Ce terme englobe à la fois la projection (déplacement) sur le thérapeute de pensées et de sentiments éprouvés initialement par le patient à l'égard de personnes ayant joué un rôle fondamental dans son enfance et la réaction émotionnelle du patient aux pensées et sentiments qu'il attribue au thérapeute. La plupart du temps, le patient éprouve d'abord l'état affectif transféré pour ses parents ou des personnes proches de lui, appartenant généralement mais pas systématiquement à son enfance. Le transfert ne se produit pas uniquement en psychothérapie. Il s'agit d'un phénomène particulièrement répandu dans les premiers stades d'une relation et qui diminue au fur et à mesure que la personnalité de l'autre apparaît plus clairement. L'exemple le plus frappant de transfert est l'état amoureux. La personne aimée est alors idéalisée et parée de qualités appartenant à une personne, souvent un parent, ayant beaucoup compté dans la vie de celui qui aime. Avec le temps émerge une image plus objective de la vraie nature de l'être aimé.

¹¹ Ce terme fait référence à la réaction émotionnelle du thérapeute à l'égard du patient. Il peut être considéré comme un obstacle au processus thérapeutique, dès lors que les conflits non résolus du thérapeute sont introduits dans sa relation avec le patient, ce qui conduit à une réduction de la capacité d'objectivité du thérapeute. On parle alors de contre-transfert «anormal» ou «actif». Les émotions suscitées chez un thérapeute ayant conservé une certaine objectivité peuvent être considérées comme ayant été induites par le patient. Ce type de lien, qui trouve souvent son origine dans le passé du patient, peut alors servir de base d'interprétation et être utilisé au service du processus thérapeutique. Ce type de contre-transfert est appelé «réactif». Le contre-transfert réactif peut ensuite être divisé en deux types, complémentaire et concordant. Dans le premier cas, les sentiments sont complémentaires ; par exemple, le patient éprouve de la peur tandis que le thérapeute se sent protecteur. Dans le type concordant, le thérapeute ressent la même chose que le patient : par exemple, le thérapeute a peur lorsque le patient a peur. Dans ce dernier exemple, les sentiments de contre-transfert sont dus à l'identification ou à l'empathie du thérapeute vis-à-vis du patient.

Chapitre III : Que dit la loi

1) En Belgique

1) Le texte de lois clé : 13 AVRIL 1995. - Loi relative aux abus sexuels à l'égard des mineurs

Article 1. Un article 21bis, rédigé comme suit, est inséré dans le titre préliminaire du Code d'instruction criminelle :

"Art. 21bis. Dans les cas visés aux articles 372, 373, 375, 379, 380 et 380bis du Code pénal, le délai de prescription de l'action publique ne commence à courir qu'à partir du jour où la victime atteint l'âge de dix-huit ans. "

N.B. : D'après **Christian Pâques** (le Premier Substitut au Parquet de la Jeunesse de Liège) tiré de "Ecran Témoin" : "Parents maltraitants: faut-il soigner ou punir ?" :

[...] Et depuis 1995, la date de prescription¹² pour les cas d'abus sexuel est passée à 10 ans après la majorité de la victime. [...]

Art. 2. Le chapitre VII du livre Ier et l'article 91 du même Code, abrogés par la loi du 20 juillet 1990, sont rétablis dans le texte suivant :

"CHAPITRE VII. - De l'audition des mineurs victimes de certains délits.

Art. 91. Tout mineur d'âge victime des faits visés aux articles 372, 373, 375, 379, 380 et 380bis du Code pénal a le droit de se faire accompagner par la personne majeure de son choix lors de toute audition effectuée par l'autorité judiciaire, sauf décision contraire motivée prise à l'égard de cette personne par le ministère public ou le magistrat instructeur dans l'intérêt du mineur ou de la manifestation de la vérité. "

Art. 3. Un article 382bis, rédigé comme suit, est inséré au livre II, titre VII, chapitre VI, du Code pénal :

"Art. 382bis. Sans préjudice de l'article 382, toute condamnation pour des faits visés aux articles 372 à 386ter, accomplis sur un mineur de moins de seize ans ou impliquant sa participation, peut comporter, pour une durée de 1 à 20 ans, l'interdiction du droit :

a) de participer, à quelque titre que ce soit, à un enseignement donné dans un établissement public ou privé qui accueille des mineurs ;

b) de faire partie, comme membre bénévole, membre du personnel statutaire ou contractuel ou comme membre des organes d'administration et de gestion, de toute institution ou

¹² En droit, principe selon lequel l'écoulement d'un délai peut entraîner certains effets juridiques.

En matière pénale, on distingue deux types de prescriptions : celle de l'action publique, c'est-à-dire de la procédure engagée par le Parquet pour obtenir qu'un tribunal juge une infraction, et celle de la peine, une fois que celle-ci a été prononcée. La prescription pénale concerne toutes les infractions, à l'exception des crimes contre l'humanité, qui sont imprescriptibles.

association dont l'activité concerne à titre principal les mineurs.

L'application de cette interdiction se fera conformément aux alinéas 3 et 4 de l'article 382. "

Art. 4. A l'article 422bis du même Code, inséré par la loi du 6 janvier 1961, sont apportées les modifications suivantes :

1° à l'alinéa 1er, les mots "six mois" sont remplacés par les mots "un an" ;

2° l'article est complété par l'alinéa suivant :

" La peine prévue à l'alinéa 1er est portée à deux ans lorsque la personne exposée à un péril grave est mineure d'âge. "

Art. 5. L'article 2, alinéa 3, de la loi du 4 octobre 1867 sur les circonstances atténuantes, modifié par les lois des 6 février 1985 et 11 juillet 1994, est complété par la disposition suivante :

"7° s'il s'agit d'un crime visé à l'article 375, dernier alinéa, du Code pénal. "

Art. 6. A l'article 5 de la loi du 31 mai 1888 établissant la liberté conditionnelle dans le système pénal, l'alinéa suivant est inséré entre le premier et le deuxième alinéa :

"Si le condamné a subi une peine pour des faits visés aux articles 372 à 386ter du Code pénal, accomplis sur des mineurs ou impliquant leur participation, est en outre requis l'avis d'un service spécialisé dans la guidance ou le traitement des délinquants sexuels. "

Art. 7. L'article 8 de la même loi est complété par l'alinéa suivant :

"Si le condamné a subi une peine pour des faits visés aux articles 372 à 386ter du Code pénal, accomplis sur des mineurs ou impliquant leur participation, la libération doit être soumise à l'obligation de suivre une guidance ou un traitement, dont la décision de libération détermine les modalités et la durée. "

Art. 8. Un article 20bis, rédigé comme suit, est inséré dans la loi du 9 avril 1930, modifiée par la loi du 1er juillet 1964, de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude :

"Art. 20bis. L'avis d'un service spécialisé dans la guidance ou le traitement des délinquants sexuels est requis avant la libération de tout interné pour des faits relatifs aux articles 372 à 386ter du Code pénal, accomplis sur un mineur ou impliquant sa participation.

Dans ce cas, la commission peut prononcer en outre, pour la période d'épreuve qu'elle détermine au moment de la libération à l'essai, une condition d'interdiction de :

a) participer, à quelque titre que ce soit, à un enseignement donné dans un établissement public ou privé qui accueille des mineurs ;

b) faire partie, comme membre bénévole, membre du personnel statutaire ou contractuel ou comme membre des organes d'administration et de gestion, de toute institution ou association dont l'activité concerne à titre principal les mineurs. "

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le Moniteur belge.

Donné à Châteauneuf-de-Grasse, le 13 avril 1995.

2) Les peines

Le viol constitue un **crime**. Il est défini à l'article 375 du code pénal comme " *tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas* ".

Le viol est puni de la réclusion. La réclusion, qui s'effectue dans une " *maison de réclusion* ", dure entre cinq et dix ans.

Toutefois, **le viol est puni plus sévèrement si la victime est un mineur. Moins elle est âgée, plus la peine est sévère :**

- « *Si le crime a été commis sur la personne d'un mineur âgé de plus de 16 ans accomplis, le coupable sera puni de la peine des travaux forcés de dix à quinze ans.* »
- « *Si le crime a été commis sur la personne d'un enfant âgé de plus de quatorze ans accomplis, le coupable sera puni de la peine des travaux forcés de quinze à vingt ans.* »

En dessous de 14 ans, l'âge de la victime ne constitue pas une circonstance aggravante¹³ mais un élément constitutif du viol, même s'il y a consentement : " *Est réputé viol à l'aide de violences tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur la personne d'un enfant qui n'a pas atteint l'âge de 14 ans accomplis. Dans ce cas, la peine sera les travaux forcés de quinze à vingt ans.*"

Si l'enfant a moins de 10 ans, la peine est plus sévère : le viol est alors puni des travaux forcés à perpétuité.

De façon générale, le fait que le coupable soit :

- l'ascendant de la victime
- ou une personne qui a abusé de l'autorité qu'elle avait sur la victime
- ou un médecin, un dentiste, etc. à qui la victime avait été confiée

constitue une **circonstance aggravante** justifiant une peine plus sévère. Commis sur un mineur de plus de 16 ans, le viol est alors sanctionné par les travaux forcés, d'une durée d'au moins douze ans. S'il est commis sur un mineur moins âgé, il est sanctionné par une peine de même nature mais d'une durée d'au moins dix-sept ans.

Le viol constituant un crime, la tentative est punie de la peine immédiatement inférieure à celle du crime.

3) Critique.

La loi du 13 avril 1995 paraît bonne. Elle règle bon nombre de problèmes :

Elle résout le problème de la prescription en la fixant à 10 ans après la majorité des victimes. Mais pour beaucoup de victimes, ce délai paraît trop court, car le psychisme de l'être humain est capable de refouler un souvenir aussi affreux que le viol infantile bien plus que dix ans après la majorité comme l'illustre un extrait du témoignage de **Nicole** :

[...] A 12 ans, elle a dit à sa grand-mère que son père (donc son fils) abusait d'elle, et la grand-mère, pas du tout étonnée, a simplement répondu : "Promets de ne plus jamais en parler à personne, sinon ton père ira en prison" !!! Et Nicole n'en a plus jamais parlé. Nicole a tenu à attaquer son père en justice, même si elle savait que cela était voué à l'échec à cause de la prescription, mais c'était plutôt symbolique, car elle voulait l'entendre avouer publiquement !

¹³ Circonstances aggravantes, qui augmentent l'importance et parfois la nature des peines applicables.

La famille : "Merci d'avoir gâché notre retraite ! Si tu as vécu aussi longtemps sans parler, alors continue !".

La mère compatissait, mais au procès elle a témoigné contre sa fille.

Cette loi protège aussi les enfants d'un traumatisme encore plus grand pendant les auditions judiciaires répétées en emmenant avec lui la personne majeure de son choix, à condition bien sûr que celle-ci n'essaie pas d'entraver la recherche de la vérité.

En matière de protection de la société, cette loi paraît aussi intéressante puisqu'elle prévoit d'obliger les délinquants sexuels à suivre une thérapie, mais surtout parce qu'elle autorise une commission à interdire à un délinquant sexuel, pour une durée déterminée, d'entrer en contact avec des mineurs par un travail et/ou une organisation. C'est bien, mais attention aux abus et n'oublions pas qu'un délinquant sexuel, même si ce qu'il a fait est gravissime, a le droit, comme chaque être humain, à une deuxième chance.

Concernant les peines, la loi belge semble avoir choisi les bonnes circonstances aggravantes et ne pas hésiter à condamner quelqu'un à la perpétuité dans les cas les plus graves

Il n'existe pas de condamnation pour « pédophilie » ni pour « inceste » : ces deux mots n'existent pas dans les textes de lois. Peut-être que de changer cet état aiderait les victimes dans leur démarche de déculpabilisation, mais cela satisferait ce cruel besoin que la majorité des victimes de viols infantiles ont, que la société reconnaisse les abus sexuels dont ils ont été victimes.

2) Bref aperçu de ce que dit la loi française

Nous voyons ici un bref aperçu de la loi française puisque la quasi-totalité des témoignages présents dans ce travail vient de France.

La base des textes est bien entendu la même, puisqu'elle provient du Code Napoléon de 1804 qui a été la base des lois belges.

Mais la loi française présente **quelques particularités** :

L'obligation de dénonciation

La circulaire de Ségolène Royale du 4 septembre 1997 sur les violences sexuelles : la loi impose à tout fonctionnaire de l'éducation nationale de ne pratiquer aucune rétention d'information, à partir du moment où lui ont été révélées des accusations précises et circonstanciées, éventuellement étayées par un certificat médical.

Les peines

En réalité, il n'existe pas de condamnation pour « pédophilie » ni pour « inceste », ces deux mots n'existent pas dans les textes de lois. On parle de crime, c'est à dire de viol sur mineur de moins de 15 ans, et de délit, c'est à dire d'attouchement ou d'agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans avec circonstances aggravantes.

Différents types de condamnation pour crimes :

- 20 ans pour viol sur mineurs.
- 30 ans si la victime est morte.
- La perpétuité si la mort est accompagnée d'actes de tortures.

Les condamnations :

- 10 ans d'emprisonnement
- 150 000 euros d'amende

Les circonstances aggravantes sont les suivantes : agression commise par personne ayant autorité (ce qui est le cas dans des cas d'inceste, dans des cas d'autorité parentale donc, mais aussi dans des cas d'autorité des éducateurs/professeurs par exemple), par un ascendant légitime, par plusieurs personnes ou par menace et usage d'une arme (article 222-222-30 du Code Pénal).

Obligation de soins

La loi Guigou du 17 juin 1998. En 1998, Elisabeth Guigou propose une loi relative à la prévention, à la répression des infractions sexuelles et à la protection des mineurs. Cette loi régit le suivi judiciaire des pédophiles. Son décret d'application date du 7 septembre 1999. Cette loi précise qu'il peut y avoir obligation de soins lorsqu'une expertise médicale estime qu'un traitement médical est nécessaire pour le pédophile. En cas de refus des soins proposés, le pédophile n'aura d'autre choix que celui d'aller en prison.

Règles de prescription

Depuis la loi du 17 juin 1998, il est possible de porter plainte 10 ans après sa majorité pour les viols ainsi que pour les agressions sexuelles. Par conséquent, une victime ne peut plus porter plainte passé ses 28 ans (avant 1998, une victime de délit ne pouvait porter plainte que trois ans après sa majorité).

Une initiative française intéressante

Dans l'émission "Ça Se Discute" : "Pédophilie : pourquoi le silence perdure-t-il ?", participait **M. Aiguivives**, qui est pédopsychologue et qui dirige une nouvelle cellule dans l'hôpital. Dans celle-ci, il n'y a qu'une seule instruction qui est filmée sur vidéo cassette avec un seul instructeur pour ne pas obliger l'enfant à toujours se remémorer les événements. Même si l'enfant n'ose pas dire tous les détails à ses proches, il doit tout dire lors de l'instruction. Certains enfants qui viennent dans ce centre sont plus forts, savent mieux en parler ouvertement que d'autres. Mais dans ce centre on aide aussi les instructeurs (pas les agresseurs). Beaucoup de centres de ce type naissent en France.

3) Conclusions et comparaisons**Similitudes entre la Belgique et la France**

- Les textes de lois semblent être sensiblement les mêmes.

- Depuis une dizaine année, le problème de l'abus sur mineur semble avoir été pris au sérieux par les législateurs des deux pays et les lois ont donc été vraiment améliorées.
- Le problème de la prescription semble être le même dans les deux pays, ce qui peut avoir des conséquences tragiques pour les victimes pour lesquelles la reconnaissance par la loi des abus qu'ils ont vécus est importante (et pour rappel, ce n'est pas toujours le cas).
- Il n'existe pas de condamnation pour « pédophilie » ni pour « inceste » : ces deux mots n'existent pas dans les textes de lois.

Différences entre la Belgique et la France

- Les peines en Belgique semblent être plus sévères qu'en France. Là où la Belgique va jusqu'à la condamnation à perpétuité, la France ne va que jusqu'à 30 ans d'emprisonnement.
- La France semble avoir une meilleure protection de la victime, puisqu'il existe en France des cellules médico-judiciaires dans certains hôpitaux, s'occupant activement des victimes, mais surtout la possibilité de raconter les tragiques événements qu'on a vécus dans cette cellule en une seule fois.

Chapitre IV : Témoignages complets

1) L'histoire de Nathalie Schweighoffer

A) Le récit

Nathalie, 12 ans, admire son père pour son travail et son ambition ; elle l'aime, mais n'épouse pas l'idée que certaines filles soient amoureuses de leur papa.

Nathalie sent bien qu'il y a quelque chose d'anormal avec son père, dans le comportement qu'il a avec elle et dans les caresses qu'il lui prodigue. Elle a parfois peur de son père.

Nathalie a un premier amour, Franck, elle s'estime trop jeune pour l'embrasser, alors ils discutent et se tiennent la main et ils partagent aussi une passion commune : le tennis. Le père les espionne souvent aussi. Il érotise aussi la relation de sa fille avec son copain, alors qu'elle ne l'est pas du tout.

Nathalie parle au ciel et à ses peluches. Elle a besoin d'espoir.

Pour l'instant, le père se "contente" de caresser sa fille de façon un peu trop suggestive et d'avoir des discussions érotiques avec elle à propos de son petit copain Franck.

Nathalie essaie de faire la différence entre son père et "le type qui vient la nuit pour faire des choses sales". Ceci la préoccupe la journée et la terrorise la nuit.

On apprend qu'il y a environ 10 ans, le père avait pris une maîtresse et que la mère avait demandé une séparation avec droit d'hébergement du père un week-end sur deux pour les enfants. Il a violenté la mère et prit Nathalie en otage, si bien que la mère fut obligée, pour le bien des enfants, de rester avec son mari.

En grandissant, Nathalie devient de plus en plus consciente de ce qu'est son père. Elle l'appelle un salaud, pourri, ordure, lâche.

Nathalie n'aime plus sa chambre, elle est sale, froide. Son père a tout sali, il est lui-même sale, ainsi qu'elle-même.

Nathalie aimerait que cela s'arrête. Mais elle ne sait pas comment faire, elle a peur que son père la batte, comme il l'a fait avec sa mère.

Ce soir, Nathalie résiste: elle se lève et dit à son père qu'il doit arrêter de faire ces choses-là avec elle, ces saletés.

Le père s'énerve. Il la traîne dans la salle de bain et l'engueule à voix basse: il pensait qu'elle aimait ça et maintenant, elle dit que non, c'est donc une salope, qui en plus n'aime pas son papa. Toutes les filles font ça avec leur papa. Nathalie n'y croit pas.

Le père simule son départ, un départ qui serait uniquement de la faute de Nathalie. Elle craque, le supplie en pleurant de rester.

Nathalie se rend compte alors que son père lui a menti, qu'il a fait du chantage. Elle a perdu toute confiance en lui et donc ne l'aime plus.

Franck rend visite à Nathalie qui n'a pas envie de jouer au tennis. Ils discutent ensemble dans la chambre.

Le père de Nathalie les trouve ensemble et apparemment ça réveille sa perversion, puisqu'il met le jeune homme à la porte en prétextant qu'ils auraient couché ensemble. Mais en réalité, il voulait se retrouver seul avec sa fille, car une fois que Franck est parti, il ferme les volets et oblige Nathalie à se mettre toute nue pour battre sa poitrine avec sa ceinture.

Nathalie ne pleure pas et ne crie pas, tout ce que son père lui fait dans le noir doit demeurer sous silence. Elle regarde son père droit dans les yeux : il a l'air apparemment heureux. Elle n'oubliera jamais le regard brillant de son père quand il la bat.

Le père dit qu'il veut la purifier de sa coucherie avec Franck. Nathalie dit le contraire et pense qu'un docteur pourrait le prouver. Elle n'aurait jamais dû dire ça, car cela a alimenté la perversion de son père: il va tester la virginité de sa fille lui-même... Et ainsi se passa le premier véritable inceste, car Nathalie sait comment on appelle ces choses-là.

Nathalie ne croit plus en Dieu, un Dieu qui l'a laissé tomber. Pourquoi n'empêche-t'il pas un père de faire ces choses-là à sa fille ? "C'est de la merde votre Dieu"...

Nathalie découvre parallèlement la sexualité de façon "normale" : avec les copines, dans les magazines.

Le père joue sur le sentiment de culpabilité de sa fille : il menace de révéler sa prétendue coucherie avec Franck à sa mère.

Nathalie aime sa mère: elle est douce et belle. Cependant, elle trouve bizarre que sa mère lui ait parlé de ses règles devant tout le monde.

Sa mère discute avec Nathalie: il ne faut pas faire ces choses-là avec Franck. Mais quelles choses ?

La première scène où le père est nu devant sa fille, qui est nue aussi.

On apprend que Nathalie a 19 ans au moment où elle écrit ce livre et qu'elle a peur de ne pas avoir assez de recul.

Nathalie a la rage, elle veut rassembler tous ses souvenirs: elle veut nous faire revivre avec elle tous les gestes horribles qu'elle a vécus une nuit de juillet 1982. Elle veut faire partager sa souffrance et sa violence à tout ce monde qui dort sur le tabou de l'inceste. Elle veut les faire partager à ces juges, qui jugent les affaires d'inceste si mal, quand ils les jugent. Mais surtout elle veut exprimer par ce livre toute sa haine envers ce père qui abuse de l'amour innocent qu'une fille a pour lui. Elle voudrait que toute sa violence tue tous les pères qui abusent de leurs enfants.

Nous revenons à la scène de cette nuit Le père la "purifie", en la tapant avec sa ceinture. Nathalie ne veut pas être punie.

Nathalie dit que les gens qui se demandent pourquoi elle ne s'est pas défendue, n'ont pas vécu ce qu'elle a vécu.

Nathalie dit que le mot viol n'a aucun sens quand on a douze ans et demi, il ne reste que la peur et la douleur. Le sale, le vicieux, on le devine.

Au milieu d'une description de viol, tellement véridique qu'on a envie de vomir, Nathalie parle du sentiment de honte. La honte d'être sale, d'avoir participé à un acte répugnant, d'être répugnant soi-même.

Nathalie dit avec le recul qu'elle est morte cette nuit-là de juillet 1982.

Le père de Nathalie a fait croire à sa mère, que sa fille avait couché avec Franck. Résultat:

Nathalie est sale, vicieuse pour sa mère, qui ne veut plus lui parler. Et Nathalie ne peut plus revoir Franck.

Nathalie pense que si elle disait la vérité, ce ne serait qu'un énorme mensonge pour les autres. Une guerre a été déclarée, entre Nathalie et les autres.

Elle a mal au ventre et ne comprend pas pourquoi sa mère ne lui parle pas, croit les mensonges de son père, qu'elle n'est qu'une vicieuse, au lieu de croire sa fille.

Elle passe souvent des journées, seule avec son père, soit disant pour l'aider dans sa comptabilité, elle travaille bien dans ce domaine, un vrai petit génie, disent les clients. Et la nuit venue, elle devient l'objet sexuel de ses fantasmes.

Le père dit à Nathalie que le seul moyen de pas avoir mal, c'est d'y prendre du plaisir, pour lui c'est si simple que ça.

Et il la protégera toujours tant qu'elle respectera le contrat de silence... Un contrat passé entre un monstre et sa victime.

Nathalie ment encore et toujours partout là où elle passe, elle est comme dans un film morbide où elle tient le rôle principal. Il lui arrive souvent de pleurer en classe, alors elle s'invente des chagrins d'amour comme excuse.

Nathalie a souvent envie de se jeter sous un camion. Ce n'est pas vraiment une envie de suicide, comme elle dit, mais une envie de paix, d'être dans un lit d'hôpital, entourée de docteurs, loin du père, envie aussi de souffrir d'autres choses que de ce qu'il lui infligeait. Elle voulait vivre libre.

Des fois, elle voulait mourir, mais plus souvent elle voulait que son père meure... Mais ça meurt comment un père, se demandait-elle, car pour elle, son père était intouchable.

Sa mère remarque que Nathalie a changé, qu'elle est devenue moins bonne élève, plus désordonnée... Mais sa mère ne lui en parle pas, elle se contente d'être plus sévère dans son éducation, aidée en cela par le père.

Nathalie a essayé de lui dire qu'elle en avait assez, qu'il devait arrêter. Mais après avoir été frappée comme d'habitude avec la ceinture, avoir entendu qu'elle "aimait ça la vicieuse", elle a cessé définitivement de résister, trop rongée par la honte et le sentiment d'être sale.

Nathalie vit comme dans un brouillard, ses journées passent et s'effacent de sa mémoire, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même.

La mère de Nathalie va ouvrir une boutique et ils doivent habiter dans un petit appartement provisoire.

Mais avant le déménagement, le père lui "fait l'amour", comme il dit, sur un matelas, avec une prétendue tendresse.

Nathalie remercie Dieu que pendant deux mois, elle se trouve dans un appartement où il n'y a aucun endroit où son père puisse s'isoler avec elle.

Nathalie devient très agressive : tous des « cons » qui ne comprennent rien et qui ne voient rien. Parfois elle aimerait que les gens remarquent ce que son père lui fait et parfois non, car elle en mourrait de honte.

Nathalie veut devenir avocate.

Nathalie ramène des mauvais points de l'école et est de plus en plus désagréable. Sa mère essaie de lui parler, mais sans jamais poser la question que tout adulte devrait lui poser d'ailleurs : "Qui te fait du mal ?" Mais personne ne lui pose jamais cette question.

Le père revient à la charge, il est débordé de travail et Nathalie doit venir avec lui pour l'aider dans son travail. Et Nathalie est obligée de l'aider... et de se faire violer.

Nathalie fait la distinction entre deux pères: le père d'avant le premier viol et le père d'après. Le premier est beau et admirable, mais il a été tué par le deuxième, ce monstre laid.

Nathalie s'adresse de nouveau à nous... Aux pères-voleurs, pour qu'ils se sentent décortiqués et traqués. Mais surtout, aux enfants qui sont violés pour qu'à leur tour ils prennent le courage de parler.

Le père de Nathalie exige quelque chose en plus: qu'elle aime ça et bouge... Mais ça, elle ne le peut pas.

Le père devient obsédé par son désir que Nathalie aime ça... Il lui montre des cassettes pornos et finalement, il croit ses mensonges quand elle lui dit qu'elle est heureuse.

Nathalie commence à rêver qu'elle prend un couteau de cuisine pour tuer son père, sans jamais l'atteindre.

Nathalie entend à la télévision que toutes les femmes violées l'ont bien cherché au fond. Alors pour qu'elle ne soit pas prise pour la fautive, elle garde le silence.

La sœur de Nathalie grandit, elle pourrait maintenant remarquer quand le père dit des cochonneries à sa sœur aînée. Alors le père aménage un bureau dans le grenier, avec verrou et moquette pour qu'on n'entende rien.

Le père veut maintenant absolument que sa fille soit complice, une véritable maîtresse, qu'elle réponde oui à tous ses fantasmes. De toute façon, sans "oui", il y a la ceinture.

Nathalie s'adresse alors à nouveau au lecteur, lui disant que tous ces conseils pour s'en sortir ne serviraient à rien, qu'on est paralysé par la peur, qu'on a aucun moyen de s'en sortir tant que le père a toujours le chantage pour lui.

Elle commence à boire beaucoup, afin d'oublier tout son cauchemar, mais on ne peut pas oublier...

La mère a comme les yeux fermés : elle ne voit pas la souffrance de sa fille, ne fait qu'obéir aveuglement à son mari et aller dormir tôt le soir avec un tranquillisant...

Nathalie regarde souvent l'heure, terrorisée par l'idée d'arriver au soir, où elle est l'esclave sexuelle de son père.

Nathalie dit qu'elle n'a pas la tête d'une obsédée sexuelle, et pourtant, elle a encore maintenant peur que les passants voient cette saleté, cette perversion.

Nathalie ressent la présence de trois personnes en elle: l'enfant Nathalie, qui est morte, la garce Nathalie, que Nathalie exorcise, et Autrement qui est la Nathalie actuelle qui a écrit ce livre, pour

que l'on comprenne sa souffrance, mais qui a perdu son nom, en même temps que toute son identité.

Nathalie étouffé dans ce récit et nous avec. Mais c'est le prix à payer pour l'exorcisme et le passage de la garce Nathalie à Autrement. Et ce prix, on doit le payer avec elle, c'est le moindre que l'on puisse faire, dit-elle.

Nathalie a une idée, elle veut devenir l'adolescente vulgaire, méchante, et désobéissante qui sort, boit, fume et jure, afin que son père, qui croit en l'ordre et la discipline, en ait tellement marre que peut-être, il l'envoie en Belgique chez les grands-parents.

Nathalie essaie de communiquer sa souffrance à sa mère, mais elle communique mal, paralysée par la honte et la peur, elle arrive juste à communiquer qu'elle fait une "crise d'ados".

Le père réagit malheureusement très positivement aux provocations de Nathalie, il ne la met pas à la porte comme elle l'avait espéré, mais lui offre même un briquet pour allumer ses cigarettes...

Un briquet en forme de corps de femme, où il faut appuyer sur la poitrine pour l'allumer, c'est donc un briquet pervers, un briquet à l'image du père.

Le père lui fait même fumer du shit, espérant ainsi qu'elle pourra atteindre l'orgasme. Mais il ne peut rien contre la frigidité de sa fille Nathalie, c'est la seule arme de défense qu'elle a, dit-elle.

Nathalie essaie de faire tout ce que son père déteste pour qu'il la mette dehors : elle se maquille, elle devient encore plus méchante, mais rien n'y fait, il l'abuse encore et encore et dit que tout père devrait être l'initiateur sexuel de sa fille, que c'est normal.

Nathalie voudrait qu'on écrive de temps en temps au tableau noir déjà dans les petites classes: "Si quelqu'un de votre famille, père ou frère, veut toucher à votre corps ou à votre sexe, dites-le"

Nathalie ne supporte pas d'être nue.

Nathalie a plein de petits rituels comme des bougies et un nounours, qui la rassurent. Mais elle ne sait pas non plus parler de ce qu'elle vit à son nounours, même face à son nounours elle est paralysée par la honte.

Nathalie craint d'être enceinte.

Le père a la solution si Nathalie est vraiment enceinte: elle se trouve vite un homme, couche avec lui et dit à sa mère qu'elle est enceinte de celui-ci. Comme ça, le père est hors de cause et Nathalie peut rapidement avorter.

Nathalie aime les couteaux: quand elle les nettoie, les touche, sa tête se vide de toutes ces images salaces d'elle avec son père. Nathalie veut vraiment tuer son père, ce sentiment est plus fort que tout.

Une amie de la mère de Nathalie essaie de la faire craquer en lui parlant indirectement d'une émission sur l'inceste. Cette amie lui demande si elle parlerait, elle, si son père lui faisait subir l'inceste. Mais même là, alors qu'on lui tend une perche, elle ne peut parler, trop obsédée par la honte et l'idée que sa mère se suiciderait si elle l'apprenait.

Nathalie n'est finalement pas enceinte, elle a eu ses règles avec du retard.

Convaincue par son amie que sa fille a un problème, sa mère l'envoie chez une psychologue.

Bien que Nathalie n'ait rien dit à la psychologue, que celle-ci n'a que parlé de "crise d'adolescence", le père, pris de panique, lui interdit d'y retourner et la bat avec la ceinture pour la punir.

Le père a acheté une belle maison où ils ont emménagé.

Il a aussi acheté un bureau-garage, avec de la moquette partout dans le bureau pour l'insonorisation, où il emmène Nathalie "travailler".

Le père prend des photos pornographiques de sa fille et veut qu'elle prenne elle-même des photos pornographiques de lui. Pour Nathalie, cela représente la perversion ultime et cela la culpabilisera longtemps, car en prenant ces photos, elle participe à l'horreur, même si c'est sous la contrainte. Son père veut qu'elle couche avec trois amis à lui, pour qu'elle se "débloque". Nathalie ne veut pas, évidemment.

Pour faire obstacle à l'idée perverse de son père, Nathalie se met avec un garçon: Bruno, 18 ans, qui deviendra le seul véritable amour de la vie de Nathalie. Avec lui, Nathalie vit ses premières bouffées de bonheur.

Son père arrête de la toucher à cause de Bruno. Mais Nathalie se méfie!

Nathalie doit se forcer à être normale avec Bruno: à lui parler, à se laisser toucher et embrasser, mais c'est dur, tellement dur.

Nathalie s'excuse auprès de sa mère. Nathalie sait maintenant que sa mère se taisait et était si distante, non pas parce qu'elle n'aimait pas sa fille, mais bien parce que mère et fille subissaient les mêmes horreurs et aucune des deux ne le savait.

Nathalie fait l'amour avec Bruno. C'est sa première fois, la première fois où elle choisit de se laisser toucher par qui elle veut.

Pour expliquer sa frigidité et sa non-virginité à Bruno, elle invente un viol qu'elle aurait subi à douze ans et demi par Franck. Bruno aimerait lui fracasser la tête s'il le rencontre.

Encore maintenant, Nathalie a du mal à se laisser toucher et elle doit dormir tout habillée.

Le père demande à Nathalie si elle a éprouvé du plaisir en couchant avec Bruno, elle dit que oui, alors que ce n'est pas vrai, juste pour le rendre fou.

Mais le père veut bien qu'elle couche avec qui elle veut, mais Nathalie lui appartient toujours.

Valérie est la nouvelle amie africaine de Nathalie: celle-ci ne s'entend pas bien avec son père.

Nathalie montre un jour les marques qu'elle sur la poitrine. Elle dit que son père l'a battue parce qu'il était fâché, mais ne dit pas le reste, elle n'y arrive pas.

Pendant quelques instants, Nathalie a voulu tout détruire entre Bruno et elle, alors que c'était son seul bonheur. Nathalie ne peut pas croire parfois que quelqu'un l'aime.

Elle a de nouveau un retard dans ses règles. Si elle est enceinte, et que ce soit le bébé de Bruno ou de son père, elle part avec Bruno et se taira pour l'éternité. C'est le seul moyen pour elle de s'en tirer.

Elle fait un test qui est positif, son père l'envoie chez un médecin pour la confirmation.

Etre nue comme ça devant un médecin l'a fait paniquer, elle a fait une fausse couche en larme devant le médecin.

Nathalie ne veut plus jamais se retrouver face à un gynécologue.

Bruno part à l'armée, il ne reviendra que toutes les deux semaines. Nathalie n'aura une bouffée de liberté qu'à ces occasions-là.

Le père force Nathalie à demander à sa mère la pilule, soit disant pour Bruno. Orgasme, éjaculer, jouir, etc., tous ces mots sont imprononçables et sales pour Nathalie.

Le père prend une caméra pour filmer ces horreurs avec sa fille maintenant.

La mère en a de plus en plus marre de son mari. Elle sombre de plus en plus dans la dépression et dans les tranquillisants..

Le père a une maîtresse qui s'appelle étrangement aussi Nathalie. Il parle souvent d'elle à sa fille Nathalie.

Le père essaie de s'en prendre aussi à la sœur de Nathalie. Mais il a essayé trop tard : à 14 ans, on a l'âge des premiers flirts et on n'est plus autant impressionnée et influencée par son père. La sœur était suffisamment âgée et indépendante pour sortir du jeu pervers de son père avant même qu'il ne commence et Nathalie, elle, qui était plus jeune quand cela a commencé, n'a pas eu cette chance et elle trouve ça injuste, dégueulasse.

Chantal, la belle-sœur d'une tante de Nathalie veut emmener les trois enfants à la mer pendant les vacances de Pâques. Le père est d'accord, à condition que Nathalie travaille deux nuits complètes avec lui à "sa comptabilité".

Nathalie sent que Chantal d'instinct n'aime pas son père. Nathalie aime les gens qui n'aiment pas son père.

Elle est heureuse de cette semaine de liberté au soleil, loin de son bourreau. Pendant le trajet d'aller, elle reprend conscience qu'elle ne doit pas mourir, que c'est son père le seul responsable de sa souffrance et elle rêve de le torturer à mort.

Nathalie nous tutoie maintenant. Elle nous remercie d'avoir choisi ce livre dur, de s'intéresser un peu à son cas.

Chantal constate à la mer que Nathalie dort tout habillée, elle trouve ça bizarre.

Après la semaine à la mer, Nathalie confie à Chantal qu'elle n'attend que d'avoir ses 18 ans pour partir de la maison et se marier avec Bruno. Mais elle ne dit pas que c'est pour fuir son père et qu'elle a encore un an d'horreurs à subir.

De retour de vacances, Nathalie constate que sa mère a dû souffrir à sa place pendant son absence. A partir de maintenant, elles sont devant l'horreur, mais elles ne se parlent pas encore.

Sa mère essaie de s'enfuir avec ses trois enfants, mais une voiture d'un ami bloque l'entrée. Le père les en empêche alors. Le plan est alors d'endormir sa méfiance, et de tenter de s'échapper.

Nathalie refuse de rester dans le bureau de son père, encouragée par la souffrance de sa mère. Elle ne sait pas que ce sera la dernière fois qu'elle affronte son père dans son bureau.

Il y a donc une grosse dispute familiale à cause du refus de Nathalie où le père crie et frappe sur tout et tout le monde. Et c'est cette dispute qui fera crever l'abcès, qui sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase, car Nathalie n'est plus seule à souffrir, sa famille est avec.

La mère encouragée par Nathalie et Sophie (la sœur), qui sent inconsciemment le danger que représente le père, prend les enfants et s'enfuit chez un ami de Chantal.

Nathalie trouve que son père a tué l'enfant qu'elle était et la femme qu'elle devait devenir.

Maintenant, elle se trouve au milieu et ne sait plus trop bien où se diriger, alors elle préfère rester pour l'instant la femme-enfant qu'elle est, et dire "merde" à ceux qui le méritent.

La tension de tout le divorce, le chantage du père qui menace de se tuer si la famille ne revient pas et ensuite de tout révéler "à sa façon" à sa mère pour qu'elle se suicide, font craquer Nathalie. Elle

confie à Chantal que son père l'a violée depuis ses 12 ans, elle en parle sans détails, mais elle ne veut pas en parler à sa mère. Chantal la force à le faire, et la mère prend Nathalie dans ses bras. Nathalie raconte tous les détails à Bruno pendant une nuit, puis ils se séparent. Elle veut supporter l'enquête toute seule.

Pendant l'enquête, Nathalie tombe sur beaucoup d'imbéciles qui posent beaucoup de questions et qui sont très maladroits. Mais aussi sur beaucoup de personnes qui l'aident vraiment, comme une femme-flic, le juge.

Le procureur veut une confrontation entre Nathalie et le père. Le père nie tout, dit que sa fille est sous l'influence de sa mère afin de mieux gagner le divorce.

Nathalie a la force de supporter ça, de raconter tous les détails car elle a ce couteau en tête, ce couteau destiné à faire souffrir son père autant qu'il l'a fait souffrir elle.

On oblige Nathalie à raconter et prouver tous les détails, même l'emplacement d'un tatouage sur le sexe du père.

Elle a une avocate payée par une association qui aide les victimes d'inceste.

Nathalie se plaint de la lenteur des procès pour une affaire comme ça. Quand c'est une affaire qui touche toute la société, ça va plus vite ! Et son père ne peut qu'en prendre pour 10 ans !

Le juge ordonne un examen psychologique et gynécologique de la victime. Nathalie a horreur de ces examens, surtout du fait de se déshabiller devant le gynécologue. D'ailleurs elle ne se souvient qu'avec peine de ses moments-là.

Nathalie remercie François de Closets, l'animateur d'une émission télévisée où elle a raconté son histoire. Cependant, elle ne veut pas non plus l'encenser devant nous, car c'est devenu un ami. Elle remercie aussi l'éditeur de ce livre. Ces deux personnes lui ont tendu la main.

La famille du père est derrière lui au tribunal : c'est la faute de la mère, c'est elle qui a tout inventé. Si vraiment tout cela s'est passé, ça ne pouvait être qu'avec le consentement de Nathalie, car le père est un bon travailleur et un bon père.

Nathalie a un bon avocat pour l'aider. Il arrive à prouver les sympathies nazies de son père. Sa sœur Sophie l'aide aussi, en racontant que le père avait aussi essayé avec elle, mais qu'elle était assez âgée pour refuser ses avances.

Nathalie a du mal à rester calme au tribunal, mais il faut rester calme et stoïque.

Nathalie déclare au tribunal en regardant son père : "Je veux qu'il crève". C'était très important pour elle...

Le jury déclare le père "coupable avec des circonstances atténuantes". Il en prend pour 12 ans. C'est un comble pour Nathalie, même si elle sait que les jurés ont voulu se montrer cléments.

Nathalie vit maintenant avec Bruno, où plutôt l'autre Nathalie, ni l'enfant qu'a tué son père, ni la garce Nathalie qu'il a créée. Nathalie trouve la vengeance belle.

Nathalie apprend à aimer avec Bruno, mais elle fuit encore ; elle ne s'est pas achetée de machine à laver et dort encore tout habillée quand ça va mal.

Nathalie aime la liberté, elle sait enfin respirer. Mais parfois, elle retrouve son couteau dans la tête, sans savoir où le planter.

Comme souvent dans ce récit, Nathalie parle souvent d'elle sur ces dernières pages à la troisième personne. On constate vraiment qu'il y a trois Nathalie.

B) L'analyse

L'histoire de Nathalie est un cas d'inceste assez typique.

D'abord il y a la relation avec le père qui passe par un amour inconditionnel et franc, pour se terminer par une puissante haine envers un monstre qui a détruit sa vie. D'ailleurs Nathalie dissocie son père « d'avant » et le monstre qu'il est devenu.

Ensuite, il y a la relation avec la mère qui, là aussi c'est très typique, se distancie dans le silence car l'une et l'autre sont trop occupées par leur souffrance personnelle pour tendre l'oreille à la souffrance de l'autre. Mais pour finir, il y a un rapprochement, ce qui les rend bien entendu plus fortes pour affronter leur tortionnaire commun.

Nathalie éprouve un amour protecteur pour ses petits frères et sœurs, symboles de l'innocence qu'on lui a arrachée.

Et quand Nathalie rencontre le vrai Amour, comme avec Bruno par exemple, elle le fuit parfois. En effet, comment accepter que quelqu'un l'aime si elle-même se déteste, si elle-même se sent sale ?

Elle en veut aussi profondément à son entourage - elle nous en veut - qui a été incapable de repérer les signes tacites de sa souffrance et de l'aider. Nous avons juste été capables de lui prodiguer des conseils inutiles, comme de dire qu'elle aurait dû résister à son père ou de poser des questions crétines lors du procès et de juger de façon trop clémente son père. Heureusement qu'il y a eu des personnes qui savent voir et écouter, mais surtout qui savent agir dans la vie de Nathalie, comme Chantal, l'amie de sa mère ; Nathalie ne s'en serait jamais sortie.

La relation que Nathalie a avec Dieu est fort ambiguë : elle croit qu'il l'a abandonnée ; au début, elle pense que c'est parce qu'elle a été méchante, puis ce n'est plus la raison, mais elle le cite et le prie encore et toujours. Peut-être parce que c'est le dernier espoir qui lui reste ?

Nathalie présente aussi tous les symptômes typiques de ce genre de situation : elle essaie de se rassurer avec des petits rituels comme un nounours ou des tas de petites bougies, elle essaie de fuir dans l'alcool, elle devient une adolescente haineuse, elle a envie de se suicider sans jamais y arriver et elle devient une mauvaise élève à l'école. « Le couteau qu'elle a dans la tête » et ses envies et fantasmes de meurtre de son père représentent cette haine et cette colère qu'elle a en elle, mais qui sont paralysées par la peur, la honte et la culpabilité face à un père qu'elle croit tout-puissant.

Ce qui est aussi typique, c'est la dissociation que Nathalie fait par rapport aux actes traumatisants qu'elle a vécus. Pour elle, il y a vraiment trois Nathalie : celle d'avant, pendant et après les viols de son père. La première était encore innocente et pure ; la deuxième, c'est une que Nathalie juge comme une garce, qui a laissé faire des perversités et qu'il vaut mieux oublier ; la troisième est celle qui retrouve la liberté et l'espoir et qui vit heureuse avec son compagnon...

Et c'est pour exorciser et oublier cette deuxième « Nathalie-garce » qu'elle a écrit son témoignage et ça été très dur pour elle, comme on peut facilement le concevoir. Et elle dit qu'en le lisant, on l'a soutenue dans cette tâche....

2) L'histoire de Cendrine Martin

A) Le récit

Cendrine a pris la plume avec beaucoup de courage pour nous raconter sa vie où l'horreur côtoie le sublime.

Elle l'a fait pour les autres filles qui subissent des souffrances comme elle, notamment celles de l'association "Bouge ta galère" dont elle fait partie.

Ce livre montre qu'aucun travail social ou médical ne peut se faire si on ne se laisse pas atteindre par la souffrance des autres.

Cendrine a vécu une petite enfance des plus normales. Elle habitait un HLM, faisait des bêtises avec sa meilleure amie, avait un " petit copain " et faisait de la danse classique.

Une vie tranquille jusqu'à ses neuf ans où Cendrine s'est fait violer de manière très perverse et violente (elle relate beaucoup de détails). Elle ne comprenait pas très bien ce qui se passait à l'époque, mais savait que quand l'homme arrivait, il allait vouloir faire des choses " sales " et " normales ", et elle se demandait pourquoi il était si violent.

Il lui disait que si elle parlait, elle irait en prison et qu'il ne le voulait pas, parce qu'il l'aimait bien. Mais c'est lui qui aurait dû aller en prison !

Cendrine se demande pourquoi le petit Jésus l'a abandonnée alors qu'elle priait tous les jours. L'homme la gifle et l'insulte quand le petit corps de Cendrine n'arrive pas à suivre toutes les perversités qu'il essaie de faire.

A 11 ans, Cendrine devient " un petit bout de femme ", elle a ses premières règles et sa poitrine commence à se développer et elle se déteste ainsi, elle déteste tout ce qui la fait ressembler à une femme, elle voudrait ne ressembler à rien.

Elle marche complètement courbée pour se cacher, pour disparaître. Ce qui lui vaut une cyphose et des séances de kiné et le port d'un corset qu'elle refuse à grands cris.

Le kiné est gentil, il semblait ne pas être dérangé de devoir sortir quand Cendrine se déshabillait et mettait son maillot, par sa pudeur exagérée. Cendrine s'appliquait pour faire ses exercices, car le kiné est le premier à lui dire " c'est bien ma petite " au lieu de " petite garce ". Pour qu'il soit encore plus fier d'elle, Cendrine décide un jour de ne pas mettre son maillot, cela démontre à quel point toutes ses valeurs ont été faussées dès sa petite enfance.

Un jour, l'homme la tape violemment, et elle s'arrête de respirer. Il prend peur, la redresse, s'excuse, l'embrasse normalement et s'en va, mais il reviendra.

Cendrine ne fait plus rien à l'école. Sa moyenne, c'est zéro.

La seule chose que Cendrine fait encore, ce sont des dessins où la vivisection animale est supprimée en faveur de la phrase "Vivisection. Trafic d'hommes". Ce n'est qu'un exemple de tous ses dessins qui sont des appels au secours et que personne n'a entendus et qui ne lui ont apporté que des heures de colle. Mais Cendrine avait trop peur pour parler vraiment.

Cendrine a besoin d'amour, mais pas de l'amour de son " amant homme-démon ".

Un poème où Cendrine s'adresse au bourreau et lui dit qu'il l'a détruite et le prie de la laisser partir.

Alors qu'elle a quatorze ans, le père de Cendrine commence à taper sur sa mère et à boire de l'alcool à 90°. Cendrine se cache derrière un mur d'indifférence et en veut à sa mère, car elle cherche à comprendre son mari, et parce que c'est plus facile et moins dangereux d'en vouloir au plus faible.

Cendrine doit supporter son père et protéger son frère envers qui elle culpabilise fortement. Tout ce poids sur ses épaules, c'est trop, on a cassé son enfance.

Parfois elle rêve de tuer son père, de lui fracasser la tête contre le mur. Mais elle a trop peur.

Un jour le père, dans son esprit tordu, appelle les pompiers et leur dit que sa femme le bat. Alors qu'en fait, il s'était fait mal en courant derrière elle. Mais les pompiers le réprimandent, car son histoire est trop invraisemblable. Et parfois aussi il appelle le SAMU, prétextant que sa femme est folle, mais il ne va jamais au bout de son acte.

Cendrine va chez les voisins, après s'être bourrée de somnifères. Elle ne cesse de répéter : "Il l'a tuée, il l'a tuée " puis tombe dans le coma devant eux, mais ils se refusent à l'accompagner au CHU, se rendant ainsi coupables de non-assistance à personne en danger. Mais heureusement que Didier arrive au dernier moment et brûle les feux rouges pour l'accompagner à l'hôpital. Cendrine s'en veut de s'en être sortie.

La prof de gym l'a remarqué, du moins c'est ce que croit Cendrine, et elle envoie Cendrine chez l'assistante sociale du collège. Cendrine aurait vraiment aimé lui parler, mais elle la terrorise.

Elle n'a que du répit quand elle va chez sa mémé avec sa cousine Annick qui est trois ans plus jeune.

Son oncle, qui habite aussi chez mémé et qui a de toute façon des rancunes contre le père de Cendrine, propose de l'adopter. Cendrine en est ravie et on la comprend. L'oncle parle aux parents de Cendrine et, curieusement, ils acceptent que Cendrine soit adoptée par l'oncle et la mémé. Là, elle passe des moments heureux avec sa mémé qui l'initie à la culture espagnole et au bonheur. Pour mémé, le plus important c'est que Cendrine et sa cousine sourient.

Cendrine a avec Annick une complicité extraordinaire. Elles ont toutes deux des raisons d'en vouloir aux adultes et font plein de bêtises.

Poème à Mémé où elle la remercie pour tout.

Elle a le coup de foudre pour un certain F. C'est un type bien, raisonnable en apparence.

Annick est heureuse pour Cendrine et F., mais elle ne va pas bien en fait. Cendrine dit que Annick et elles se détruisent ensemble, main dans la main.

Cendrine est maintenant pensionnaire à l'école.

Elle déteste les adultes et veut leur montrer sa souffrance. Elle écrit des phrases antisociales sur les tableaux. Elle veut faire remarquer toute sa souffrance et sa haine pour que quelqu'un la sauve. Et se faire remarquer, même de façon négative, c'est toujours mieux que de rester seule avec sa haine. Elle aime la directrice, qui écoute patiemment ses mots de rage. Elle aimait aussi Martine et Maya, la sœur de Patricia et sa meilleure amie. Elles étaient toutes deux des filles éprises de liberté, traversant les pays en auto stop et c'est pour cela que Cendrine les admirait.

Elle quitte tous les gens formidables qui l'entourent et alors qu'elle est encore mineure, elle part vivre avec F. qui a 19 ans et dont elle est follement amoureuse.

Là elle s'adresse à F. directement et l'insulte et l'attaque sur tout ce qu'il lui a fait subir et/ou l'a obligée à y participer : actes de zoophilie, pédophilie, viols à plusieurs, et d'autres perversités inimaginables. Elle les décrit avec beaucoup de détails. Elle dit aussi qu'elle n'a pas porté plainte puisqu'on l'a obligée à être complice de tout ça, mais un jour une de leurs victimes portera plainte. Et à cause de toute cette perversité, elle maigrit, se déteste elle-même, fait des cauchemars pervers

etc.

Mais elle était si fière de lui, il était si cultivé, il l'initiait à l'histoire, à la politique.

Il était très possessif, mais elle était si fière d'être SA femme, et surtout elle qui a toujours vécu dans la violence, elle qui a toujours connu la perversité depuis sa plus jeune enfance, ne connaît rien d'autre et croit même que c'est ça l'amour.

Cendrine est tombée une première fois enceinte, mais elle a eu un décollement du placenta car F. l'avait violée trop brutalement.

Mais un jour, F. lui a demandé un enfant ! Elle est tellement heureuse, mais elle buvait encore. Il a redoublé d'attentions et il a arrêté ses partouzes après trois mois. Ils étaient heureux et se sont mariés, bien que Cendrine n'ait pas confiance dans le mariage à cause de l'exemple de ses parents. Un petit garçon blond est venu un mois trop tôt. Cendrine était folle de bonheur, ne pouvait pas arrêter de serrer son enfant contre elle. Mais quelques temps après la naissance, F. recommence ses perversités en tous genres, " Pourquoi mon dieu ? ", se demande Cendrine.

Cendrine croit que F. s'est vengé sur elle parce qu'il a souffert lui-même. Il avait fait de Cendrine sa chose, pour l'entraîner vers la mort ?

F. épiait Cendrine et sa mère. Il suppliait Cendrine de coucher avec sa mère !

Cendrine refusait cela et d'autres perversités extrêmes, elle préférait sombrer dans l'alcool.

Cendrine ne supporte plus la nourriture. Elle se fait vomir, mais en fait, elle se vomit elle-même dit-elle. Elle avale beaucoup de laxatifs. Pour avoir un corps sain, propre, à défaut d'une âme propre et saine. Elle ne va plus manger avec ses amis. Et quand elle a un petit affaiblissement, elle bot un verre d'alcool. L'alcool est devenu pour elle sa seule nourriture.

Elle revient quand même parfois chez ses parents. Et là, toutes les violences du père remontent à la surface. Elle s'adresse de nouveau directement à lui et lui dit que c'est son droit d'avoir des problèmes conjugaux, mais qu'il n'avait pas le droit de la battre et d'y mêler sa fille. Elle se sent responsable pour ses deux frères. Et elle a peur aussi que son père, en plus de tromper sa mère, ne la tue, comme il a failli le faire si souvent.

Toutes les souffrances se mélangent en elle : l'homme, son père et F. Elle a peur de tout : d'un ascenseur, des gens, de son fils, de son propre reflet, de faire du mal à F. Car elle entend des voix qui lui disent d'insulter les gens, de tuer F. et de se jeter par la fenêtre. Il ne faut pas qu'elle les écoute, il faut qu'elle s'écoute elle-même.

Cendrine se demande ce qu'elle a fait pour être punie et mériter toutes ces souffrances.

Un jour, F., au comble de la perversité, lui demande comme un jeu sexuel de lui raconter comment l'homme l'a violée quand elle était petite. Il est inutile de dire que ça a traumatisé Cendrine encore plus.

Poème à F. où elle lui dit qu'elle aurait tout fait pour lui.

Elle a fait à nouveau une tentative de suicide. Elle se rate et atterrit dans un hôpital.

Elle accuse les médecins et les psychiatres de rester aveugles à sa souffrance. De la bourrer de médicaments, de l'envoyer en psychiatrie, de la juger sans même ordonner une enquête sociale, c'est ça le serment d'Hippocrate ?

Cendrine parle à nouveau de S. avec qui elle avait trompé F. (F. l'avait poussée dans ses bras et S. participait à ses partouzes), avec qui elle espérait le grand amour car il était un peu plus tendre que F.

Cendrine dit qu'elle a besoin d'un homme dans sa vie, qu'elle n'a appris à exister et à plaire qu'en donnant son corps, bien qu'elle n'y éprouve aucun plaisir. Elle ne connaît rien d'autre et son petit bout de vie ressemble plus à un film porno qu'à autre chose.

Puisqu'on la bourre de cachets, elle devient accro aux médicaments.

Elle rencontre un homme qui est là pour faire une désintoxication. Et c'est à ce moment-là qu'elle commence à comprendre le jeu : elle veut plaire à tous les hommes, use de son corps pour cela, mais ne tolère aucun contact charnel. Mais en fait, si elle va toujours aussi loin, sans jamais aller au bout, est-ce pour provoquer le viol ? Elle le fait pour deux raisons : pour prouver que tous les hommes sont des dépravés qui ne pensent qu'à ça, et pour s'autodétruire, car elle a besoin de se détester !

Une infirmière est gentille avec elle mais elle ne supporte pas qu'on lui enlève la haine qui la fait survivre et elle se coupe les veines.

Mais les " garde-fous " comme elle les appelle défoncent la porte, la sauvent et la bourrent de médicaments pour la nuit, elle est contente.

Une nuit, un de ces " garde-fous " la tape.

Son mariage est fini, ça elle le sait dans ses moments de lucidité. Mais ce qui lui fait le plus de mal, c'est son fils. Elle dit que c'est facile de se lamenter sur son sort, mais qu'elle n'a pas été un meilleur parent pour son fils que ses propres parents pour elle. Et quand, lors des heures de visite, le fils ne la déteste pas mais la serre fort dans ses bras, tout cet amour et cette force font mal à Cendrine, alors elle noie cette douleur dans l'alcool et les médicaments. Mais Cendrine sait qu'elle ne pourrait survivre sans son fils.

Elle éprouve beaucoup de haine envers les gens et en particulier envers les médecins qui n'ont rien fait de particulier pour l'aider. Mais elle a encore plus de haine envers elle, elle aimerait se donner une gifle et remonter la pente. Et parfois, elle pense qu'elle est une véritable ordure, et qu'elle mérite tout ce qui lui arrive.

Et toute cette douleur et cette haine sont décrites curieusement avec beaucoup d'ironie. Mais aussi plein d'amour, comme un poème à son fils le prouve.

Au bout d'un mois, elle s'enfuit dans un lieu de débauche. Là, au moins elle est comme tout le monde.

Cendrine va dans un cabaret.

Là elle danse beaucoup, elle aime s'exprimer avec son corps. Elle aguiche aussi, c'est la seule façon pour elle de s'exprimer, d'exister.

Au cabaret, elle fait la connaissance de beaucoup d'hommes pas très recommandables, mais aussi de Frédéric/Frédérique, un travesti mal dans sa peau avec qui elle se lie très intimement d'amitié (Cendrine le sauve même d'une tentative de suicide). Mais c'est tellement difficile pour Cendrine d'accepter son amitié.

Cendrine raconte sa vie, sa série porno comme elle dit, à Frédérique qui dit que tout ce qu'on lui a fait subir ne change en rien la pureté de son âme. Frédérique lui dit autre chose, qui a bouleversé Cendrine au plus haut point : elle dit que si elle avait assumé son identité d'homme, elle aurait aimé Cendrine comme elle aurait dû être aimée.

Cendrine et Frédérique se font à nouveau un trip pendant toute une nuit. Elles vont toutes les deux à l'hôpital, pour une overdose d'alcool et de barbiturique. Cendrine survit, mais Frédérique pas. Pourquoi ?

Elle retourne au cabaret. Une de ses " mauvaises fréquentations " l'emmène à l'une de ces " soirées très spéciales de la haute bourgeoisie ". Et contre de l'argent et sous l'effet de l'alcool, elle accepte sans vraiment se rendre compte où elle va.

Un peu grâce à une amie prostituée, elle arrive à s'échapper de cette " soirée ".

Elle passe quelques semaines chez son amie prostituée. Et cachée dans un petit coin pour ne pas

déranger les "clients", elle lit un livre philosophique. Là elle nous livre quelques réflexions : la réincarnation, Dieu, tout ça, ce serait beau d'y croire. Se retrouver nettoyée de tout devant le Christ, arrêter l'hypocrisie, serait bien aussi. Mais elle n'y croit pas vraiment. Elle retourne chez une personne qui lui a toujours offert un toit et de la tendresse. Mais elle préfère taire son nom, par égard pour cette personne.

Cendrine voit encore de temps en temps son fils. Cet amour là est le seul pur amour qu'elle connaisse. Et en même temps, elle ne le mérite pas. Son fils devrait oublier qu'elle existe, comme sa mère l'a fait, trop occupée par ses propres problèmes.

Elle va toujours dans des endroits malfamés et finit toujours par être emmenée dans des caves sombres pour s'y livrer à des innommables perversités. Elle se demande si c'est ça la norme, si la vie n'est qu'une gigantesque partouze. Mais elle s'y refuse, il faut qu'elle trouve quelqu'un qui lui explique ce qu'est l'amour.

Mais on apprend que même avant que l'homme ne la viole à neuf ans et demi, le père d'une amie lui faisait des caresses un peu trop appuyées vers sept-huit ans et que quelqu'un la suivait déjà sur le chemin de l'école. Peut-être que F. a raison, pense Cendrine, et qu'elle a toujours été une garce qui attire les pervers.

Sa mère la récupère et lui trouve une place dans une autre psychiatrie. Elle passe encore quatre jours avant avec son fils. Là elle pense comme elle était heureuse avec F. quand elle était enceinte. Si seulement il n'avait pas recommencé ses perversités. Et donc, elle retourne en psychiatrie.

La nouvelle clinique où est Cendrine est bien cette fois : ils ont droit à un grand jardin, à des bains, à de la musicothérapie etc. Mais le psychiatre de Cendrine lui prescrit encore et toujours des médicaments et ne lui parle presque pas.

F. ne vient plus la voir. Ils ne sont pas encore divorcés, mais séparés, il a sa vie et c'est mieux ainsi, pour elle.

Elle y rencontre Patrice, qui veut s'en sortir et qui a encore la force de l'aimer elle. Il est fort lui, et lui apprend ce que c'est le vrai amour, " celui des livres ". Il accepte Cendrine comme elle est, même quand elle est odieuse. Il ne la touche jamais quand elle ne veut pas. Il la respecte et lui a appris qu'elle a aussi une tête et pas seulement un corps et qu'elle peut être aimée pour ça. Elle lui a tout raconté, et lui a tout supporté sans juger ou questionner, alors qu'il a lui-même ses propres problèmes.

Cendrine se bat contre son corps qui désire Patrice. Ce serait comme accepter toutes ces années de viols. Et ça, elle s'y refuse. Elle a du mal à accepter aussi qu'un homme comme Patrick existe.

Patrice la présente à ses parents. Ils sont gentils avec elle et ne la jugent pas et ne la questionnent pas. En fait, ils représentent les parents unis, qui aiment leur fils. Et parfois, Cendrine est même jalouse de leur fille et s'en veut pour ça.

Patrice s'en va de la clinique et fait promettre à Cendrine de venir un jour lui rendre visite chez ses parents. Et elle tiendra ses promesses, car elle l'aime déjà.

Cendrine rencontre Emmanuelle à l'hôpital. Emmanuelle est comme elle, elle aussi a été abusée, elle aussi est obligée de se terrer au fond d'une clinique psychiatrique bourrée de médicaments et elle aussi a la rage de vivre, de se venger.

Elles sont vraiment complices, Emmanuelle et Cendrine. Leurs sorties, elles les passent ensemble, à flâner dans des petites rues. Et quand Cendrine décide de divorcer de F. pour pouvoir aimer Patrice et qu'elle se fait retirer la garde de son enfant, Emmanuelle est là pour la soutenir.

Et il faut des preuves, des témoins aux abus qu'elles ont subis et cela révolte Cendrine au plus haut point.

Mais la rencontre avec Emmanuelle détermine Cendrine encore plus à se venger contre ces bourreaux d'enfant. Et même si elle doit les tuer, elle le fera pour Emmanuelle, pour elle-même, pour toutes les autres victimes et elle se fiche du jugement dernier et prie Dieu de lui donner la force de se venger. Elle ne veut plus qu'aucune victime d'abus ne soit internée et bourrée de médicaments, elle ne veut plus qu'aucune victime ne perde son enfant à cause de ses bourreaux !

A nouveau un psychiatre, puis un nouveau psychologue la prennent en traitement, ils ont l'air bien eux.

Ils la mettent en confiance. Mais elle se méfie. Mais au fond, elle n'a plus rien à perdre. Et ils ne la jugent pas, ils la laissent s'exprimer, même les regarder des heures durant. Parce que ce sont des hommes, Cendrine développe donc des sentiments ambigus envers eux, mais ça aussi ils laissent s'exprimer. En fait, jamais ils ne la jugent ou ne la dirigent et ça c'est très important.

Cendrine raconte, avec ses mots embrouillés, toute sa vie à son psychologue. Et c'est d'autant plus difficile que c'est la première fois qu'elle raconte ça à un homme.

Avec beaucoup de patience et de doigté, le psychologue a réappris à Cendrine le sens des mots. Il faut maintenant qu'elle réapprenne à les utiliser et que s'estompe sa peur. Cendrine a donc encore un long chemin à faire.

Cendrine n'a plus rien : sa mère l'a abandonnée, son frère la déteste et F. ne respecte pas les droits de visite pour son fils ; tout ce qui lui reste, c'est ses drogues qui sont en plus payées à 100% Elle part donc chez les parents de Patrick à Chalon-sur-Saône, une ville de bourgeois qu'elle déteste.

Les parents l'accueillent avec beaucoup de gentillesse et ne la jugent jamais quand elle est dans son état habituel.

Beaucoup de gens pensent que leur relation est néfaste pour l'un comme pour l'autre. Mais Cendrine et Patrick s'aiment vraiment et se parlent mutuellement de leurs angoisses, de ces petites voix dans leur tête qui leur disent de tout casser.

Patrick est tellement fort lui. Et Cendrine se trouve lâche et faible. Patrick se bat pour leurs deux, alors qu'il mériterait tellement mieux.

Elle ne supporte pas de voir aussi peu son fils, mais n'a pas la force d'attaquer F. en justice pour qu'il respecte son droit de visite.

Ils prennent un appartement, pour ne pas surcharger les parents.

Cendrine ne fait rien de sa vie : à quoi ça sert de se lever si elle n'est pas près de son fils. Elle se drogue, s'autodétruit et se déteste. Et elle est incapable de donner à Patrick ce qu'il mérite. Ils ne font pas l'amour, elle en est incapable.

Bien sûr que Cendrine n'aurait jamais continué à mêler son fils à son drame. Mais elle aurait voulu qu'on la laisse prendre elle-même cette décision, se justifier devant son fils et surtout qu'un juge ne la juge pas elle. Mais elle s'est laissé faire par F. qu'elle croit toujours tout-puissant, sous la menace qu'il la fasse passer pour folle... Alors qu'il est tout aussi fou, si ce n'est plus fou, qu'elle.

Cendrine fait encore une tentative de suicide car elle ne peut voir son fils. On l'interne donc dans le CHS. C'est une véritable prison où elle vit un enfer : l'interne l'enferme dans une cellule avec juste une petite lucarne et où elle ne peut même pas y emmener une photo de son fils. On la bourre de médicaments, on dit à Patrick qu'il doit la quitter. On dit et on répète sans arrêt à Cendrine qu'elle est une mythomane, une menteuse : son père est un homme bien, l'homme qui l'a violée à neuf ans et demi est une affabulation, ainsi que F. et elle s'est auto-persuadée que c'est la vérité.

Elle est enfermée dans sa cellule, mais elle a trouvé le moyen de s'en sortir. Il faut qu'elle réponde " oui, oui " à tout. Ce pseudo-personnel aime bien quand on est d'accord avec leurs théories.

Grâce à cela, elle peut sortir en " liberté provisoire " (elle se demande quel crime elle a bien pu

commettre) et elle fait une fugue et va boire un coup. Mais elle se fait de nouveau interner à cause de voisins « bienveillants ». Une infirmière la soutient avec sa chaleur et sa tendresse, mais n'a pas le pouvoir de la sortir de là. Patrick la soutient aussi, bien que ce soit difficile de comprendre exactement ce que sa copine vit. Quand le psychiatre est là, il dit d'un ton sévère à l'interne de la sortir de son trou, mais il n'est pas souvent là, malheureusement.

Un autre soutien qu'elle a, c'est le livre de Noël Boffet " Bouge ta galère " (aux Editions de l'Atelier, Paris, 1992.). Bien que ce soit très difficile de lire sous l'effet de la drogue, Cendrine s'accroche et lit plusieurs fois les même pages, pour être sûr de bien tout comprendre, car elle a toujours aimé écrire. Elle rencontre l'écrivain et ils sympathisent. Le fait qu'il soit prêtre la soulage beaucoup, car à l'époque elle aurait cherché le transfert amoureux et ça aurait tout gâché. Elle se rend dans l'association du même nom. Là, elle y rencontre des gens qui ont souffert comme elle et elle peut y crier sa souffrance sans qu'on la juge ou qu'on la prenne en pitié. Elle parle même d'écrire un livre avec d'autres jeunes de l'association, et Noël Boffet paraît enchanté. Noël et deux accompagnateurs de l'association, Claude et sa femme Christiane, lui rendent visite chaque mercredi au CHS, ne l'oublie jamais et la soutiennent beaucoup.

Les autres membres de l'association veulent s'en sortir et vivre, mais elle, elle s'en fiche, à quoi ça sert sans son fils ?

On fait parvenir à Cendrine une lettre qui dit qu'elle doit se tenir tranquille en attendant qu'on la sorte de là.

Un jour, le CHS la renvoie, sans grande raison.

On apprend aussi que la mère de Cendrine n'a jamais pu donner de l'amour et de la tendresse à Cendrine, qu'elle critiquait tout, qu'elle disait que ses enfants lui pourrissaient la vie, et ceci bien avant que son père ne devienne violent. Elle dit un jour à Patrick : " Puisque tu as voulu Cendrine, garde là ", et elle trouvait encore plus normal que la famille de Patrick s'occupe de Cendrine ; jamais un merci et encore moins un je t'aime à Cendrine. Et comme elle aime jouer les martyrs, elle a monté son jeune fils contre Cendrine, mais elle n'en veut pas à son petit frère, ni même à sa mère, parce qu'elle les aime profondément.

Ce séjour au CHS l'aura marquée profondément et on la comprend. Elle a peur maintenant dès qu'elle voit un médecin ou un policier, peur d'y retourner. Elle se pose beaucoup de questions, dont celles-là : « Pourquoi, en un an et demi d'internement, le psychiatre n'était-il jamais là et n'a pas eu le temps de faire une thérapie avec elle ? « Pourquoi l'enferme-t-on sans juge ni avocat ? » La mythomanie, schizophrénie etc., ne seraient-elles pas aussi une étiquette que l'on colle sur les victimes, car cette bourgeoisie ne veut pas se rendre compte de toute la violence et la perversité qui règnent en son sein ?

Cendrine lit beaucoup et notamment Freud. Si ce " Saint-Père " de la psychanalyse, qui parlait de travail de parole et de guidance dans les émotions entre le patient et le thérapeute, voyait les traitements que Cendrine a subis au CHS, il se retournerait dans sa tombe, pense-t-elle.

Elle atterrit dans un autre établissement où elle entame une cure de désintoxication à laquelle elle ne croit pas vraiment.

Son premier psychiatre est le psychiatre d'Emmanuelle, ce qui casse leur amitié à cause d'une sorte de jalousie.

Elle voit un deuxième psychiatre, qui est très percutant et qui sait quand et quoi dire pour la remettre en question. Cendrine s'en méfie, mais elle sent son humanité, ce qui est tellement rare chez les psychiatres.

Il y a une femme qui se fait passer pour folle dans l'institut. Comment ça se fait que Cendrine l'ait remarqué et pas tous ces professionnels ? C'est impossible d'être un bon psychiatre quand on voit un nouveau patient toutes les demi-heures et qu'on ne se laisse toucher par aucun de ses

problèmes, trouve Cendrine. Et l'humanité lui semble être une qualité tellement rare chez les psychiatres.

Cendrine ressent qu'il y a plusieurs Cendrine en elle : celle qui peut encore aimer et qui déborde d'amour pour son fils, malgré toutes les violences qu'elle a subies. Il y a aussi la Cendrine qui se déteste et qui provoque et aguiche les hommes. Enfin, il y a la Cendrine que les psychiatres ont créée et qui est mythomane et menteuse.

Cendrine se sent totalement déphasée par rapport à notre monde. Pourtant, elle a si souvent tendu la main pour qu'on l'aide à se "normaliser" et à se "socialiser", mais au lieu de cela on l'a jugée et condamnée. Seul Patrick comprend le monde de Cendrine.

Sous l'effet de la désintoxication, elle a des hallucinations : elle voit des ombres, a un genre de "super vue" où elle voit, par exemple, en grand les détails de la peau des visages des personnes qu'elle rencontre. Mais surtout, elle entend des voix ironiques, blessantes, qui se moquent d'elle et font tout pour qu'elle se détruise.

Cendrine craque. Elle sort en ville, retourne dans les quartiers où elle a vécu avec F. et son enfant. Elle se dit que peut-être elle aurait dû accepter les perversités de F., comme ça au moins elle aurait vécu avec son fils. Mais ils ont déménagé et tout est fini. Elle ne le supporte pas et, sous l'influence des voix, elle retourne dans un bar. Les voix se taisent, elles ont gagné.

Elle change encore une fois d'établissement. C'est un vrai hôpital, où les patients ont même des droits, ils ont une armoire qu'ils peuvent fermer à clé et que les médecins ne peuvent ouvrir.

Cendrine y a enfermé tout un tas de Valium, "juste au cas où".

L'état de Cendrine empire. Elle ne supporte plus aucun cri ni violence, elle ne supporte plus le bruit et ne tolère plus son reflet. Elle parle d'entrer au couvent, mais elle se sent trop impure et craint de salir Dieu. Il est heureux qu'elle soit loin de Patrick, pense-t-elle, car elle ne supporterait pas son amour. Et les voix se font de plus en plus présentes et son agoraphobie incontrôlable.

Et puis encore l'éternel recommencement : Clermont, Chalon, Clermont et à nouveau Chalon, CHS, cellule.

Mais un médecin du CHS lui pose un ultimatum : soit Cendrine va chez son père, soit elle reste définitivement en cellule. Elle choisit évidemment son père. Mais il vit maintenant avec ELLE, et Cendrine n'a aucune envie de la voir, mais il faudra qu'elle se taise, comme toujours. Pire encore, elle doit pour aller là-bas parcourir des centaines de kilomètres, en auto stop et en emmenant son fils avec elle. Bien qu'elle trouve ça fou de la part du CHS, elle le fait, car elle n'a pas le choix. Elle fait appel à toutes ses forces pour que ce voyage se passe sans accros et que son fils soit en sécurité, et les voix se taisent. Elle trouve son père avec ELLE à la gare. Elle réalise alors combien elle aime son père et que maintenant, elle est libre ! Et Cendrine décide alors de tous les aimer, ELLE y compris. Elle retrouve ainsi une famille heureuse et unie où tout le monde a sa place. Même si son père et sa mère refusent toujours de croire en cette tragédie qu'est la vie de leur fille, mais Cendrine les aime quand même, maintenant.

Ce voyage aura donc été le déclic qui aura permis à Cendrine de remonter la pente. Mais cela prendra des années, avec des retombées et en vivant au jour le jour. C'est l'amour pour son fils et pour son père, c'est l'amour et le soutien des gens de "Bouge ta galère", c'est l'amour de Patrick, et l'amour et l'amitié de plein d'autres gens rencontrés dans sa tragique vie qui auront permis à Cendrine de renaître.

Et ainsi, les voix, l'alcool et les drogues se sont arrêtées toutes seules, sans qu'elle ait besoin de leur dire stop.

Patrick est heureux de la revoir heureuse, et ils le méritent. Il apprend à Cendrine que deux personnes qui s'aiment, c'est beau. Et ils conçoivent une petite fille.

Et avec cette petite fille et Patrick, elle voit tellement de belles choses et elle découvre la nature avec les yeux de son enfant. Et Cendrine pense que si elle n'avait pas eu tellement de souffrances, elle n'aurait pas pu tant apprécier la beauté des choses. Elle a perdu trop de temps, il faut qu'elle rattrape tout ça.

Cendrine a appris à être adulte. Elle a appris à cacher sa révolte, et à parler avec les adultes sans crier sa révolte comme un enfant. Même si elle a beaucoup de raisons de crier, le prix pour s'intégrer dans la société et pour avoir une vie normale était d'arrêter de crier.

Ils ne l'ont pas tuée, mais brisée et obligée de rentrer dans les normes. Est-ce mieux ainsi ?

Cendrine l'ignore... Mais elle a la prétention de dire qu'elle aime d'un amour vrai, qu'elle s'intéresse à son prochain et qu'elle a une soif de connaissance. Mais pardonner, ça elle en laisse le soin à Dieu !

Cendrine dit qu'il est important que toutes les victimes de viols puissent se dire " Nous n'avons pas été salies !"

Cendrine pourrait aussi redemander la garde de son fils. Mais elle ne veut pas le faire, car elle ne veut pas le perturber dans la vie qu'il a eu du mal à construire. Les moments que Cendrine passe avec son fils, ils en profitent à fond et si un jour son fils demande de venir vivre avec elle, ce sera sa décision.

Bien qu'elle sache qu'elle va déranger avec son livre.

Un jour, Emmanuelle appelle Cendrine au secours. Elle va se faire interner définitivement au CHS. Contre l'avis de tout le monde, elle retourne dans la ville du CHS, la ville de son passé.

Directement, les symptômes et les angoisses commencent à réapparaître. Mais elle les ignore, obsédée par l'idée d'aider Emmanuelle, de s'aider elle-même ou plutôt la Cendrine d'avant. Mais elle ne comprend plus les mots, la souffrance d'Emmanuelle. Avant elles croyaient que leurs souffrances étaient les mêmes, maintenant, elle ne les comprend plus. Mais quand Cendrine essaie à nouveau de se couper les veines, on la renvoie rapidement chez elle, chez Patrick et sa fille. Grâce à cette expérience, elle sait qu'il est dur de se laisser toucher par la souffrance des autres, elle sait que c'est un don d'être comme Noël Boffet.

Cendrine sait aussi qu'elle doit apprendre à contrôler tous ces sentiments contradictoires et tellement entiers qui sont en elle, mais elle a l'espoir d'y arriver et elle est tournée vers l'avenir.

B) L'analyse

Dans sa quête d'amour qui dura une dizaine d'années, Cendrine fut mise sur le mauvais chemin. Parce qu'elle a été abusée depuis son plus jeune âge, elle a appris des mauvaises valeurs, confondant amour et sexualité perverse, elle se laissa embarquer dans toutes sortes de perversités et tomba amoureuse d'hommes très dangereux pour elle. F. ne fut que l'exemple le plus flagrant des hommes qui abusèrent d'elle tout au long de son enfance et de son adolescence.

Alors oui, son père ne l'a pas violée, mais il a malmené et battu toute sa famille, ce qui l'a encore plus chargée et détruit sa famille. Mais plus tard, le salut de Cendrine passera par le renouement des relations avec son père. Quant à sa mère, elle a toujours fui et rendu Cendrine responsable de tous les malheurs, parce c'est trop dur de supporter une souffrance aussi profonde et « débordante » que celle qu'éprouve Cendrine. Cela, Cendrine l'aura compris en essayant d'aider Emmanuelle qui a souffert comme elle. Cendrine a compris que ce n'était pas donné à tout le monde de supporter cette douleur et que pour vivre heureuse, elle devait mettre sa souffrance de

côté et aller vers les gens. Ce n'est pas très juste mais c'est ainsi que fonctionne la société, d'après elle.

Mais en attendant qu'elle comprenne ça, la société l'a frappée de toute son incompréhension : on lui a arraché son seul bonheur, son fils (bien qu'elle comprenne que c'est pour son bien, c'était trop brutal), on n'a pas voulu la croire quand elle a raconté sa vie, qui ressemble plus à un film porno comme elle dit, on l'a donc culpabilisée en la qualifiant de mythomane, ainsi on a transformé une victime en responsable de sa souffrance et en la bourrant de médicaments, ce qui l'a rendue dépendante.

Ce témoignage est donc aussi une critique envers les psychiatries. Car dans ces endroits-là, il est anormal qu'on soit sourd à la souffrance, qu'on se contente d'enfermer Cendrine dans une petite pièce, de l'isoler complètement et la seule thérapie qu'on lui fait suivre, c'est de lui répéter qu'elle est mythomane !

Bien sûr qu'avec toute sa souffrance, celle qu'elle avait déjà et en plus celle que la psychiatrie lui fit éprouver en plus, elle sombra dans tous ces symptômes que sont l'alcool, la drogue, les tentatives de suicides répétées. Elle sombra aussi dans la boulimie, l'anorexie et à chaque fois qu'elle se faisait vomir, elle se vomissait elle-même en réalité. Et ces voix dans sa tête qui l'incitaient au meurtre et à « se foutre en l'air », ne voulait que son autodestruction.

Et comme chez la Nathalie du premier témoignage, c'est uniquement grâce à l'amour et à la compréhension de certaines personnes, et en particulier de son compagnon Patrick (avec qui elle a maintenant une fille et ils vivent heureux ensemble) et au soutien de Noël Boffet et des autres gens de « Bouge ta galère », qu'elle a pu s'en sortir et écrire son magnifique témoignage où l'amour et la haine se rencontrent...

Conclusion

»L'homme est capable de faire ce qu'il est incapable d'imaginer. »

Citation de **René Char**.

... Et justement c'est pour que l'homme soit capable de l'imaginer que ce travail de fin d'études a été fait... Que l'homme prenne conscience que l'inceste et le viol infantile sont des problèmes qui nous concernent tous. C'est pour que la société prenne conscience de ce que certains de ses membres subissent et ce que d'autres font subir, c'est pour que la société prenne conscience des atrocités qui se passent en son sein. Mais c'est surtout pour qu'elle prenne conscience de ce que les victimes ressentent même souvent des années après l'agression elle-même...

Donc la question que ce travail pose est : le viol infantile est-il pire que le meurtre ? Je crois que la plupart d'entre nous vont répondre d'office non, car avec le meurtre, il n'y a plus de vie après, alors qu'avec le viol infantile l'agresseur ne vole pas, forcément, la vie... Mais la question qui sous tend ce travail est à comprendre dans ce sens là : est-ce qu'une vie après un viol infantile vaut encore la peine d'être vécue ou est-ce que l'agresseur sexuel aurait mieux fait de tuer sa victime ? Et pour encore aller plus loin : est-ce que la société fait tout ce qu'il faut pour protéger les victimes de viol infantile et pour que leur vie vaille encore la peine d'être vécue ?

Après avoir réfléchi sur ce thème, je pense que c'est à chaque victime de viol infantile de répondre pour elle-même à cette question et de décider si sa vie vaut encore la peine d'être vécue. Les victimes sont sûrement beaucoup plus aptes que nous à débattre de cette question. Personnellement, je pense que la vie vaut toujours la peine d'être vécue, mais puisque j'ai eu une vie relativement protégée, et surtout loin des viols infantiles, j'estime que mon avis n'est pas très important...

Ce que j'ai donc essayé de faire avec ce travail, c'est d'analyser l'épreuve que les victimes de viols infantiles doivent endurer souvent toute leur vie. Cette analyse a été faite au niveau psychologique, mais aussi au niveau de l'aide que la société leur apporte, du point de vue des thérapies, comme du point de vue législatif.

Et bien, au niveau psychologique, le viol infantile est très destructeur. Et on pourrait affirmer que ce qui est le plus destructeur est la culpabilité, la honte, et le secret qui oppressent la victime...

Ces trois facteurs sont particulièrement importants dans le cas d'un inceste, puisque la culpabilité et la honte enferment toute la famille dans le silence et cassent ainsi souvent la relation de la victime avec son parent non incestueux, ce qui enlève par la même occasion la possibilité de faire éclater le secret et ainsi de se sortir d'une situation malsaine au plus haut point.

Un point plutôt positif, c'est que souvent un tel secret ne se garde pas, puisque le corps de l'enfant victime finit toujours par dire sa souffrance par des symptômes physiques, telle la boulimie par exemple, donc ce que l'esprit se refuse à dire. Mais malheureusement, cela dure souvent trop longtemps avant que les signes du corps, qui pourraient aussi signaler d'autres malaises rappelés-le, soient justement interprétés.

Concernant les lois, il semblerait que depuis les années 90 la législation se soit nettement améliorée en matière de protection des mineurs, en Belgique comme en France, bien que notre pays, sous l'influence de l'affaire Dutroux, soit nettement plus sévère en matière de répression que

la France, mais aussi beaucoup moins bon que la France en matière de protection des victimes-enfants pendant le procès...

Concernant les possibilités de thérapies, je m'y connais trop peu pour les analyser, je dirais uniquement, qu'à travers tous les témoignages nombreux dont j'ai pris connaissance par les livres et les vidéos, je peux avancer sans peine qu'il est possible de s'en sortir et de se reconstruire une vie saine et équilibrée après une épreuve aussi terrible que le viol infantile... Encore faut-il tomber sur les bonnes personnes, les bons juristes et les bons psychothérapeutes, et ne pas tomber dans la spirale sans fin de l'internement en psychiatrie (comme le cas de Cendrine le montre très bien) ou d'entretenir une relation encore plus malsaine avec son thérapeute qui n'a pas pu gérer ou qui a abusé du phénomène de transfert psychologique (ce phénomène est encore plus probable avec les enfants, puis adultes, victimes d'abus sexuels dont les valeurs amoureuses et sexuelles ont été déformées depuis leur plus jeune âge).

Concernant les récits complets de Nathalie et de Cendrine, que j'ai relatés avec détail dans ce travail, j'ai essayé, à défaut de connaissances psychologiques approfondies, de soulever l'horreur du début de leur vie mais aussi surtout de relever les moments où la société aurait dû intervenir ou bien mieux intervenir et les symptômes qui auraient dû l'alerter.

Mais dans l'ensemble, les nombreux témoignages de ce travail sont tous plutôt positifs. Et même si je n'ai pas rencontré Nathalie et Cendrine, je crois qu'elles seraient d'accord avec moi que la vie vaut toujours la peine d'être vécue et qu'on sort souvent plus fort et plus avide de vie après une épreuve aussi tragique.

Alors je crois que, bien que cette question - je le répète - soit à répondre indépendamment par chaque victime, je peux dire que **non**, le viol infantile n'est pas pire que le meurtre !

Remerciements

Je tiens à remercier par la présente mon école, la Pater Damian Sekundar Schule, qui m'a permis de réaliser ce travail de fin d'études secondaires et plus particulièrement Monsieur Luc Meessen et Monsieur Michael Dujardin qui ont eu le courage de m'accompagner dans ce travail au sujet encore tabouisé.

Et sur un plan plus personnel, je tiens à remercier toute ma famille pour leur soutien et leur amour et plus particulièrement ma mère pour sa correction de l'orthographe et de la grammaire pointilleuse !

Sources d'informations

1) Bibliographie

- "C'est pour ton bien" de Alice Miller, Edition *Broché* (1984)
- "Collection 'Que sais-je' : l'Inceste" de Jacques-Dominique de Lannoy et Pierre Feyereisen, Edition *Poche* (1998)
- "Collection 'Que sais-je' : Les Schizophrénies" de Marc-Louis Bourgeois, Edition *Poche* (2001)
- "Die Facharbeit: Für alle Fächer (Pocket Teacher Abi)" de Werner Braukmann, Cornelsen Scriptor (2001)
- "Ils ne m'ont pas tuée !" de Cendrine Martin, Edition *Les Editions de l'Atelier* (1997)
- "Inceste et Jalousie" de Denis Vasse, Edition *Broché* (1995)
- "Incestes" de Jacques André (Collectif sous la direction de), Edition *Broché* (2001)
- "J'avais douze ans" de Nathalie Schweighoffer, Edition *Broché* (1995)
- "Le Traumatisme de l'Inceste" de Gabel M. Lebovici Ma, Edition *Broché* (2000)
- "L'enfant sous la terreur" de Alice Miller, Edition *Broché* (1991)
- "Zart war ich, bitter war's: Sexueller Missbrauch an Mädchen und Jungen: Erkennen – Schützen – Beraten" de Ursula Enders, *Kölner Volksblatt Verlag* (1990)

2) Filmographie

- "Ça Se Discute" : "Comment vivre après un inceste ?", du *mercredi 07 novembre 2001* (sur France 2)
- "Ça Se Discute" : "Pédophilie : pourquoi le silence perdure-t-il ?", du *mercredi 23 octobre 2002* (sur France 2)
- "Ecran Témoin" : "Parents maltraitants : faut-il soigner ou punir ?", du *lundi 07 février 2000* (sur RTBF)

3) Internet-graphie

- <http://inceste.org>
- <http://www.casediscute.com>
- <http://www.aggressionsexuelles.com>
- <http://www.cass.be/>

4) Divers

- La pièce de théâtre : "**Bei uns doch nicht**" qui se jouait le 20 novembre 2002 au "*Jünglingshaus*" à Eupen.
- CD-Rom : "**Encyclopédie de Luxe Encarta 200**" de Microsoft Corporation (1993-1999)
- CD-Rom : "**Dictionnaire – Encyclopédie Hachette Multimédia 98**" de Hachette Livre (1997)